

# **SESSIONS D'ACCOMPAGNEMENT DES RENOVATIONS**

## **Livret**

**Epreuve E7 du Baccalauréat professionnel  
« conduite et gestion de l'exploitation agricole »  
et épreuve E3 des BEPA associés :  
« Travaux en exploitation d'élevage », « Travaux  
agricoles et conduite d'engins » et  
« Travaux de la vigne et du vin »**

**REPERES POUR LA MISE EN OEUVRE  
DES EPREUVES E3 ET E7  
ISSUS DES TRAVAUX EN ATELIERS**

## Remarque :

Ce document a été réalisé à destination des examinateurs des épreuves E3 des BEPA « Travaux en exploitation d'élevage », « Travaux agricoles et conduite d'engins » et « Travaux de la vigne et du vin », et E7 du baccalauréat professionnel « Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole » en s'appuyant sur les sessions de formation réalisées entre février et septembre 2013 et animées par l'Inspection de l'enseignement agricole et l'ENFA.

Il a pour objet de :

- faciliter la compréhension des nouvelles modalités d'évaluation mises en place dans le cadre de la certification du BEPA et du baccalauréat professionnel,
- et de faciliter la mise en œuvre du contrôle en cours de formation tant dans le déroulement des épreuves, que dans la construction des grilles d'évaluation.

Il propose également des points de repères aux enseignants et formateurs pour la préparation des apprenants à ces épreuves.

Le document offre deux possibilités de lecture à partir du paragraphe 2.3. :

- une lecture *in extenso* de la totalité du livret. Le lecteur trouvera des réponses à un ensemble de questions soulevées par la mise en œuvre des épreuves E3 des BEPA « Travaux en exploitation d'élevage », « Travaux agricoles et conduite d'engins » et « Travaux de la vigne et du vin », et E7 du baccalauréat professionnel « Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole »,
- - une lecture guidée par le choix d'une épreuve à approfondir.

Les différentes parties ont une structure qui leur donne une unité propre et cohérente.

## TABLE DES MATIÈRES DU LIVRET

<b>1. EVALUER PAR CAPACITÉS DANS LES ÉPREUVES CERTIFICATIVES E3 DU BEPA ET E7 DU BAC. PRO CGEA.....</b>	<b>5</b>
1.1. DES COMPÉTENCES AUX CAPACITÉS.....	5
1.2. CONSÉQUENCES DE L'ÉVALUATION PAR CAPACITÉS DANS LA CONSTRUCTION DES ÉPREUVES CERTIFICATIVES.....	8
1.3. SYNTHÈSE DES RESSOURCES DISPONIBLES POUR LES ENSEIGNANTS/FORMATEURS .....	10
1.4. CONSTRUIRE DES GRILLES D'ÉVALUATION PERMETTANT D'ÉVALUER DES CAPACITÉS.....	11
1.4.1. <i>Le principe d'une grille d'évaluation.....</i>	<i>11</i>
1.4.2. <i>Les repères des grilles d'évaluation.....</i>	<i>11</i>
<b>2. LES CCF DES ÉPREUVES E3 DU BEPA ET E7 DU BAC PROFESSIONNEL CGEA.....</b>	<b>14</b>
2.1. POINTS DE REPÈRE GÉNÉRAUX INDIQUÉS DANS LES NOTES DE SERVICE RELATIVES À L'ÉVALUATION DES CAPACITÉS PROFESSIONNELLES .....	14
2.2. LA PLACE DES PROFESSIONNELS DANS CES ÉVALUATIONS .....	16
2.2.1. <i>Les éléments prévus par les notes de service .....</i>	<i>16</i>
2.2.2. <i>Questions / réponses.....</i>	<i>16</i>
2.3. LES CCF D'ÉCONOMIE ET DE GESTION DANS LES ÉPREUVES E7 « PRATIQUE PROFESSIONNELLE » DU BAC PROFESSIONNEL CGEA.....	17
2.3.1. <i>Extraits des référentiels et rappel de la note de service relative à l'évaluation des capacités 7 et 8 d'économie et de gestion .....</i>	<i>17</i>
2.3.2. <i>Points de repères généraux relatifs à la mise en œuvre des CCF 1 et 2 du bac pro CGEA</i>	<i>19</i>
2.4. LE CCF ORAL AVEC DOSSIER TECHNIQUE SUPPORT, CCF4 DES OPTIONS SDE ET SDC ET CCF 5 DE L'OPTION VIGNE ET VIN. ....	27
2.4.1. <i>Le dossier technique.....</i>	<i>27</i>
2.4.2. <i>L'oral.....</i>	<i>31</i>
2.5. LES CCF DE PRATIQUE DANS LES ÉPREUVES E3 DU BEPA ET E7 DU BAC PROFESSIONNEL CGEA.....	35
2.5.1. <i>L'explicitation des pratiques.....</i>	<i>35</i>
2.5.2. <i>Rappels des notes de service relatives aux modalités de mise en œuvre des CCF constitutifs de l'épreuve E3 des BEPA et E7 du Bac pro CGEA .....</i>	<i>38</i>
2.5.3. <i>Points de repères généraux relatifs à la mise en œuvre des CCF de pratique explicitée en BEPA et bac pro CGEA.....</i>	<i>41</i>

<b>3. CONSTRUIRE UN PARCOURS SUR TROIS ANS .....</b>	<b>46</b>
3.1. COMMENT ORGANISER LES PÉRIODES EN MILIEU PROFESSIONNEL POUR LES FORMATIONS EN VOIE SCOLAIRE ? QUELQUES PROPOSITIONS ISSUES DES TRAVAUX EN ATELIERS.....	46
3.1.1. <i>Quand placer la première période de stage ?</i> .....	46
3.1.2. <i>Comment fractionner les périodes de stage ?</i> .....	47
3.1.3. <i>Changer de lieu de stage entre la seconde et la première ?</i> .....	47
3.2. LES CCF DANS LE PARCOURS 3 ANS.....	48
3.2.1. <i>Quels sont les éléments clés pour construire un plan d'évaluation sur 3 ans ?</i> .....	48
3.2.2. <i>Quelles sont les conséquences de la réalisation de tous les CCF de l'E3 de BEPA en seconde ?</i> .....	48
3.2.2. <i>Quelques points de vigilance pour la construction d'un parcours sur trois ans :</i> .....	49
3.2. CONSTRUIRE UNE PROGRESSION DISCIPLINAIRE SUR TROIS ANS.....	49
RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	50

## 1. Evaluer par capacités dans les épreuves certificatives E3 du BEPA et E7 du Bac. pro CGEA

La rénovation des diplômes de la voie professionnelle a introduit une nouvelle modalité d'écriture des référentiels de diplômes donnant une place centrale au référentiel de certification sur lequel s'appuient les nouveaux principes d'évaluation. Le livret de l'examineur relatif à l'épreuve E6 du bac pro CGEA<sup>1</sup> présente déjà ces évolutions.

L'objectif de ce document n'est pas de reprendre les grands principes de la réforme de la certification par capacités, mais d'entrer plus précisément dans le détail de ce qu'on appelle « évaluer par capacités » dans le cadre du contrôle en cours de formation. Nous apporterons des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Pourquoi et comment évaluer des capacités et non des connaissances ou des compétences lors des CCF ?
- Quels changements dans les épreuves certificatives découlent de l'évaluation par capacités ?
- Quelles sont les ressources disponibles pour aider les enseignants/formateurs à mettre en œuvre l'évaluation certificative par capacités ?

L'ensemble de ce document s'appuie sur les sessions de formation réalisées en 2013 et relatives aux épreuves certificatives E3 du BEPA et E7 du bac pro CGEA. Les définitions citées sont issues du glossaire « écriture des référentiels des diplômes professionnels<sup>2</sup> ».

### 1.1. Des compétences aux capacités

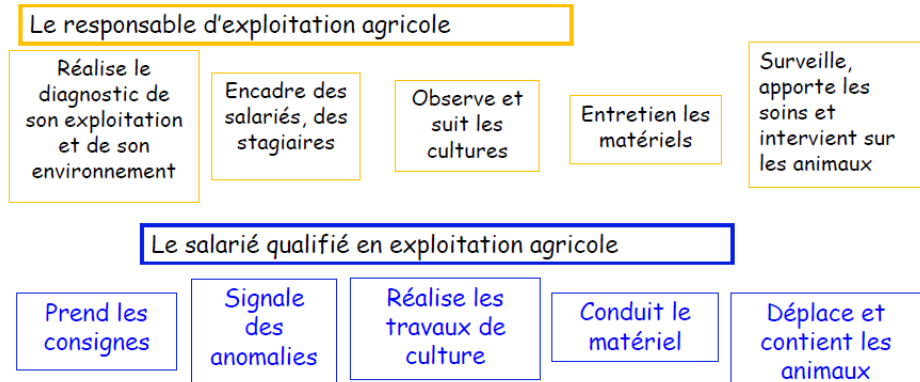
Les **compétences-clés** d'un **professionnel confirmé** (expérimenté) se révèlent dans les **situations professionnelles significatives** du métier. Ces dernières sont déclinées dans le référentiel professionnel inclus dans le référentiel de diplôme. Elles permettent notamment de déterminer les différences de niveau d'autonomie, de prise de décision, de périmètre d'action entre les métiers d'ouvrier qualifié et de responsable en exploitation agricole.

---

<sup>1</sup> Livret examinateur relatif à l'épreuve E6 du bac pro CGEA disponible sur Chlorofil à l'adresse : <http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/baccalaureat-professionnel/conduite-et-gestion-de-l'exploitation-agricole.html> dans la rubrique « documents complémentaires au référentiel de diplôme → documents d'aide à l'évaluation »

<sup>2</sup> Glossaire « écriture des référentiels des diplômes professionnels<sup>2</sup> » disponible sur Chlorofil à l'adresse <http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/baccalaureat-professionnel/infos-communes.html - c4057> dans la rubrique « écriture des référentiels »

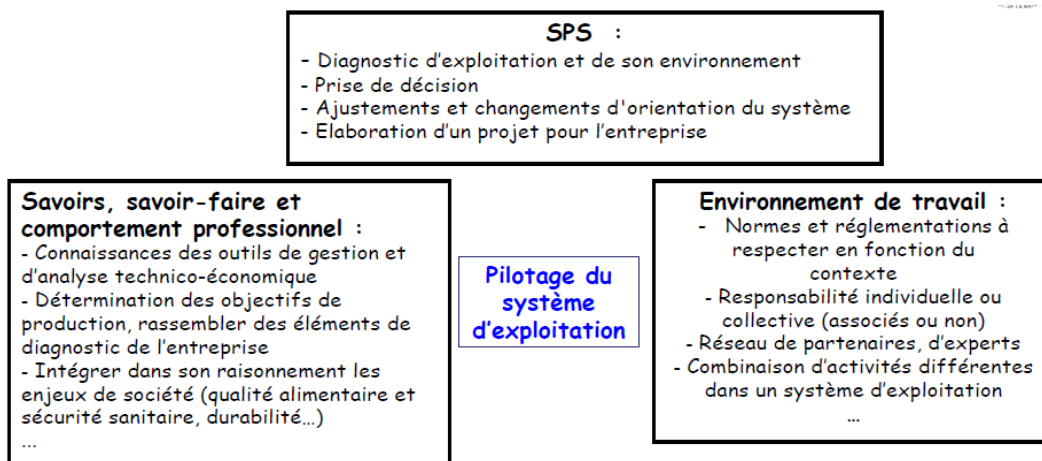
Exemple :



Le terme de compétences n'est utilisé que dans le référentiel professionnel car il s'applique à des professionnels en activité. La compétence est définie, par les concepteurs des référentiels, comme une capacité reconnue et validée :

- à **mobiliser et à combiner des ressources**
- pour **répondre de façon pertinente à une situation professionnelle** normale ou dégradée.

Exemple d'un champ de compétence de responsable d'exploitation agricole :



Indicateurs de réussite : résultats économiques, qualité des produits, respect des réglementations...

(d'après une fiche de compétences du bac pro CGEA)

Pour définir plus précisément en quoi consiste les compétences-clés du métier auquel il forme les apprenants, l'enseignant/le formateur a à sa disposition les fiches de compétence<sup>3</sup> disponibles sur Chlorofil.

<sup>3</sup> Recueil de fiches de compétences pour le **bac pro CGEA** disponible sur Chlorofil à l'adresse suivante : <http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/baccalaureat-professionnel/conduite-et-gestion-de-l'exploitation-agricole.html>

Ces dernières précisent :

- dans quelles situations professionnelles cette compétence se révèle,
- les caractéristiques de l'environnement de travail du professionnel dans ces situations,
- les ressources disponibles à mobiliser par le professionnel pour résoudre les problèmes soulevés par ces situations,
- les savoirs, savoir-faire à mobiliser et les comportements (savoir-être ou « attitudes ») à adopter et à combiner pour résoudre les problèmes soulevés par ces situations,
- les indicateurs de réussite visés dans ces situations.

➤ **Pourquoi est-il difficile d'évaluer des compétences lors des CCF ?**

**Les apprenants sont en cours de formation :**

- on ne peut pas attendre d'eux une maîtrise complète de la compétence telle que le ferait un professionnel expérimenté.
- il est difficile de proposer, en milieu scolaire, une mise en situation professionnelle pertinente pour révéler une compétence dans sa globalité : en effet, en milieu scolaire, les situations sont moins réalistes et plus artificielles qu'en milieu professionnel, la durée de l'évaluation est contrainte et cela ne reflète pas toujours le temps dont on disposerait en activité professionnelle...
- il est difficile de « figer » une compétence dans une situation d'évaluation, une grille d'évaluation et de la formuler de manière brève et simple.

---

dans la rubrique « documents complémentaires au référentiel de diplôme → recueil des fiches de compétence »

Recueil de fiches de compétences pour le BEPA Travaux Entretien de l'Environnement disponible sur Chlorofil à l'adresse suivante :

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/bepa/travaux-dentretien-de-lenvironnement.html>

dans la rubrique « documents complémentaires au référentiel de diplôme »

Recueil de fiches de compétences pour le BEPA « Travaux de la Vigne et du Vin » disponible sur Chlorofil à l'adresse suivante :

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/bepa/travaux-de-la-vigne-et-du-vin.html>

dans la rubrique « documents complémentaires au référentiel de diplôme »

Recueil de fiches de compétences pour le BEPA Travaux Agricoles et Conduite d'Engins disponible sur Chlorofil à l'adresse suivante :

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/bepa/travaux-agricoles-et-conduite-dengins.html>

dans la rubrique « documents complémentaires au référentiel de diplôme »

Repères pour la mise en œuvre des CCF E7 du Bac Pro CGEA et E3 du BEPA  
Sessions de formation -2013

L. Magnier, A. Lipp, M. Derville, N. Cancian



Ainsi, le terme de compétences est réservé au milieu professionnel. En milieu scolaire, ce sont des capacités qui sont travaillées et évaluées. Elles ne sont pas déconnectées des compétences, bien au contraire, elles leur sont directement reliées.

Pour reprendre une formule du livret de l'examinateur relative à l'épreuve E6 (p4), « **un apprenant ayant acquis les capacités visées d'un diplôme deviendra un professionnel compétent avec de l'expérience** ».

Les capacités constituent un « pari » de l'évaluateur sur le fait que le candidat sera capable dans une situation professionnelle de repérer les éléments de la situation, de l'analyser et de choisir et de mettre en œuvre une combinaison de ressources pertinentes et adaptées pour résoudre le problème posé par la situation. Toutes les ressources disponibles en lien avec le référentiel professionnel du diplôme sont donc pertinentes pour aider les enseignants et les formateurs à définir des situations d'évaluation et des grilles d'évaluation adaptées.

### ➤ **Qu'est-ce qu'une capacité dans les référentiels de certification des diplômes ?**

Une capacité représente le **potentiel** d'un individu en termes de **combinaison appropriée** de connaissances, savoir-faire et comportements pour résoudre un problème donné ou pour réaliser une tâche au sein d'une **situation limitée**, plus ou moins artificielle et relativement complexe.

**Les capacités évaluées en CCF sont des précurseurs des compétences-clés** identifiées dans le référentiel professionnel.

#### **Remarque :**

Il est important de souligner qu'une capacité nécessite une **combinaison** de différents types de savoirs. Il ne s'agit pas d'une juxtaposition ou d'un enchaînement de connaissances qu'aurait l'apprenant. Cette caractéristique est importante pour la conception de situation d'évaluation.

## **1.2. Conséquences de l'évaluation par capacités dans la construction des épreuves certificatives**

L'évaluation par capacités (et non plus uniquement l'évaluation de connaissances) impose de respecter les grands principes suivants lors des évaluations certificatives.

### ❖ **Evaluer dans des situations proches des situations professionnelles,**

Cela suppose de mettre en place :

- une situation professionnelle habituelle, non dégradée, courante et contextualisée dans le sujet d'évaluation. Dans tous les sujets d'évaluation écrits, oraux ou pratiques, il faut bien préciser un contexte pour que le candidat se projette dans une situation professionnelle.
- une situation d'évaluation différente de celles vues au cours de la formation (variation portant sur le contexte, le problème à résoudre...). En effet, si la situation d'évaluation est identique à celle vue lors de la formation, l'enseignant évalue

Repères pour la mise en œuvre des CCF E7 du Bac Pro CGEA et E3 du BEPA

Sessions de formation -2013

L. Magnier, A. Lipp, M. Derville, N. Cancian



seulement si le candidat est capable de reproduire une procédure et non sa capacité à analyser une situation pour choisir une combinaison adéquate de savoirs.

❖ **Evaluer la combinaison adéquate de connaissances, de gestes, de comportements et la réussite de l'action :**

- ne pas se contenter de l'évaluation du niveau de performance atteint par l'apprenant (il ne permet d'appréhender ni la globalité de la combinaison de savoirs réalisée, ni le cheminement suivi par l'apprenant). Si l'on ne regarde que la réussite, on peut « passer à côté » d'informations importantes sur le processus de résolution mis en place par l'apprenant comme par exemple le raisonnement pertinent, qui atteste que le jeune a atteint ou non la capacité évaluée.
- prendre en compte les raisonnements, les informations prélevées, leur hiérarchisation, les choix réalisés par l'apprenant.

➤ **Concrètement, qu'est-ce que l'évaluation par capacités implique pour le concepteur de l'évaluation ?**

- Partir d'une situation considérée par le concepteur de l'évaluation comme pertinente pour révéler la capacité à évaluer. Cette situation doit être définie avant l'ensemble des connaissances, des gestes, des savoir-faire. L'ensemble de ces éléments sera défini en fonction de sa pertinence à être mobilisé et combiné dans la situation et le contexte d'évaluation choisis.
- Réaliser une évaluation globale, intégrative qui s'intéresse à la combinaison des connaissances, des savoir-faire, comportements et non à leur juxtaposition. Il n'est donc pas possible de se contenter d'une liste de questions indépendantes portant chacune sur un savoir différent. De même, un CCF pratique ne peut pas se limiter à la réalisation d'un geste.

Exemple de la capacité C8 du bac pro CGEA : Réaliser la gestion technico-économique d'une entreprise agricole

Avant	Maintenant (évaluation par capacités)
Etudier des extraits de documents comptables	Construire une mise en situation en tant qu'éleveur en situation de prendre une décision d'orientation de son système de production.
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir et calculer des indicateurs économiques</li> <li>- Analyser en référence aux extraits de résultats de groupes</li> <li>- Analyser les effets d'une prise de décision en comparant des extraits de résultats des années n-1 et n</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prélever les indicateurs pertinents dans les documents économiques et techniques dans le contexte et justifier les choix réalisés</li> <li>- Analyser les indicateurs</li> <li>- S'appuyer sur des éléments de référence pour discuter et argumenter la décision prise par l'éleveur</li> </ul>

Ainsi, les connaissances, terme que l'on définit comme les savoirs acquis par un individu, ne sont pas une fin en soi dans l'évaluation par capacités. Il s'agit plutôt d'évaluer comment ces connaissances sont mobilisées dans les capacités visées. Elles ne constituent qu'un moyen (c'est-à-dire une ressource) au service de la résolution du problème posé dans la situation d'évaluation.

Remarque : Il faut préparer progressivement les candidats à ce type d'évaluation lors de situations de formation.

➤ **Comme toute évaluation, l'évaluation par capacités doit être valide et fiable.**

Une évaluation valide est une évaluation qui mesure effectivement ce qu'elle prétend mesurer (ici une capacité).

Par exemple, une évaluation de la capacité à organiser un chantier ne peut pas s'appuyer uniquement sur le résultat final du chantier, mais doit aussi prendre en compte l'explicitation de la procédure (cf. pratique explicitée). De même, un CCF pratique ne peut s'appuyer uniquement sur une analyse de documents.

Une évaluation fiable permet d'évaluer toujours la même chose, même si les contextes sont différents. Il faudra donc veiller à l'égalité de traitement des candidats lorsque le CCF impose des situations d'évaluation diversifiées.

### 1.3. Synthèse des ressources disponibles pour les enseignants/formateurs

Pour construire des épreuves certificatives évaluant des capacités professionnelles, les enseignants ont différentes ressources à leur disposition.

Ressources	Utilisations
Référentiel de certification	Identifier les capacités à évaluer
Notes de service	Préciser les modalités d'évaluation, parfois des critères et des indicateurs
Fiches de compétences	Identifier la ou les compétences en correspondance avec les capacités (finalités, ressources mobilisées par le professionnel...)
Référentiel professionnel	Identifier la ou les situations professionnelles significatives de ces compétences et incluant donc les capacités visées
Contexte de l'établissement Exploitation ou atelier technologique de l'EPL Période en entreprise	Identifier la situation d'évaluation pertinente et réalisable dans le contexte de l'établissement Elaborer la grille d'évaluation (critères et indicateurs) et les consignes à partir des capacités visées.

## 1.4. Construire des grilles d'évaluation permettant d'évaluer des capacités

### 1.4.1. Le principe d'une grille d'évaluation

Une grille d'évaluation est un outil qui permet de mettre en correspondance :

- le résultat d'actions que l'on demande à un apprenant (par ex analyser des résultats technico-économiques, réaliser et justifier la maintenance d'un équipement) ;
- et des critères d'appréciation que l'on a accompagnés d'une échelle précisant les niveaux de performance et les moyens mis en œuvre pour les obtenir. (d'après A. Daele Université de Lausanne).

#### Pourquoi une grille ?

- La grille est un outil de **contractualisation** et de **formalisation**. La grille d'évaluation constitue un contrat passé avec les apprenants sur les attentes de l'enseignant. Elle est donc donnée aux apprenants en amont de l'évaluation, l'apprenant doit connaître les attentes de l'enseignant. Elle permet de clarifier le niveau d'exigence attendu.
- La grille précise également les indicateurs de réussite.
- La grille permet de définir des règles d'équité pour attester du niveau atteint.

Dans le cas où il y a plusieurs sujets pour une même évaluation (des sujets différents suivant les candidats), il est possible de faire une ou plusieurs grilles mais dans tous les cas, **les critères se référant aux capacités évaluées doivent être les mêmes pour tous les candidats**. Pour pouvoir évaluer de façon satisfaisante, l'enseignant doit :

- s'appuyer sur des faits observables, mesurables, quantifiables. Ainsi, pour évaluer un raisonnement, il est donc indispensable de le faire expliciter par l'apprenant pour qu'il devienne observable.
- clarifier les attentes par rapport à la situation d'évaluation et disposer de repères (critères,...).
- 

### 1.4.2. Les repères des grilles d'évaluation

Les grilles d'évaluation comprennent plusieurs niveaux de repères. Ces trois niveaux de repères doivent être présents dans la grille :

- **Capacité(s)** : définies dans le référentiel de certification
- **Critères** : qualités attendues en lien étroit avec les capacités évaluées (généraux, en nombre limité, **qualitatifs**)
- **Indicateurs** : ce qui doit être regardé pour évaluer le degré de maîtrise du critère (contextualisés, concrets, **observables ou mesurables**). Ces indicateurs sont indispensables. Ils sont liés à la situation d'évaluation proposée

**L'évaluation certificative doit toujours porter sur le niveau des capacités globales, références sociales du diplôme. Toutefois, les différentes situations peuvent**

Repères pour la mise en œuvre des CCF E7 du Bac Pro CGEA et E3 du BEPA

Sessions de formation -2013

L. Magnier, A. Lipp, M. Derville, N. Cancian

s'appuyer sur une sélection de capacités intermédiaires <sup>4</sup>, dans la mesure où le système de situations proposé permet d'évaluer de manière fiable la possession de la capacité globale. Pour chaque situation, la capacité globale et les capacités intermédiaires concernées doivent être rappelées dans la grille.

Les critères sont souvent liés aux capacités, mais il est possible de rattacher une série de critères à deux ou plusieurs capacités intermédiaires.

Exemple de structuration de grille d'évaluation : (la notation peut être établie par capacité et éventuellement par critère)

Capacités globales ou capacités intermédiaires	Critères	Indicateurs/Niveau d'exigence	Appréciation				Note
			--	-	+	++	
Capacité 1	Critère 1	- indicateur a - indicateur b - indicateur c - indicateur d					/5
	Critère 2	- indicateur e - indicateur f - indicateur g					/5
	Critère 3	- indicateur h - indicateur i - indicateur j					/3
Capacité 2	Critère 4	- indicateur k - indicateur l - indicateur m - indicateur n					/7
	Critère 5	- indicateur o - indicateur p					

Exemples de critères et d'indicateurs en bac pro CGEA : Capacité intermédiaire C9.1 Raisonner le choix des équipements adaptés aux travaux et C9.2 Adapter l'utilisation des équipements agricoles au contexte. (Attention, la grille représentée page suivante est extrêmement partielle et a pour seul objectif de clarifier la notion de critère et d'indicateur)

Capacités	Critères	Indicateurs/Niveau d'exigence	Appréciation	Note
-----------	----------	-------------------------------	--------------	------

<sup>4</sup> l'usage a consacré cette terminologie- On parle aussi parfois de « capacités de rang 2 ». En réalité ces deux termes constituent une spécification de la capacité globale.

intermédiaires			--	-	+	+	
Capacité C9.1	Identification du matériel proposé	- nom des équipements disponibles cités - ...					
	Choix du matériel	- Matériel adapté à la tâche et à la situation en assurant la sécurité - Justification du choix (en fonction des contraintes humaines et environnementales) - ...					
Capacité C9.2	Préparation du matériel	- Vérification de l'état de marche du matériel (niveaux, état d'usure, conformité aux normes...) - Mise en œuvre des opérations pertinentes (rétablir les niveaux, affûter...) - ...					
	Mise en oeuvre	- Respect des règles d'hygiène et de sécurité - ...					

➤ **A quel niveau de repère sont affectés les points ?**

Les points se répartissent par capacité ou par critère, mais pas par indicateur. Les indicateurs sont des guides pour expliciter les critères (ils sont « indicatifs »).

➤ **Comment faire lorsque tous les candidats n'ont pas le même sujet ?**

Dans le cas d'évaluation orales ou pratiques pour lesquelles les sujets diffèrent selon les candidats, les capacités et les critères sont communs pour tous les candidats. Dans ce cas, certains indicateurs seront sans objet dans le cadre de certains sujets d'évaluation. Une colonne « sans objet » peut être ajoutée pour les appréciations. On peut alors utiliser une seule grille pour l'ensemble des sujets.

Il est aussi possible de construire autant de grilles que de sujets. Dans ce cas, les capacités évaluées, les critères d'évaluation et les points affectés à chacun de ces critères sont identiques pour tous les candidats. Seuls les indicateurs peuvent varier suivant les sujets d'évaluation posés.

## 2. Les CCF des épreuves E3 du BEPA et E7 du bac professionnel CGEA

### 2.1. Points de repère généraux indiqués dans les notes de service relatives à l'évaluation des capacités professionnelles

- Les contrôles en cours de formation (CCF) constitutifs de l'épreuve E3 des BEPA « Travaux en exploitation d'élevage », « Travaux agricoles et conduite d'engins » et « Travaux de la vigne et du vin »

Comparaison des trois spécialités à partir des indications de la note de service précisant les instructions relatives aux épreuves validant les capacités professionnelles : note de service **DGER/SDPOFE/N2010-2153 du 19 octobre 2010**

Travaux en exploitations d'élevage	Travaux agricoles et conduite d'engins	Travaux de la vigne et du vin
<p><b>CCF 1 Réalisation des travaux liés à la conduite de l'élevage dans le respect ...</b></p> <p>zootechnie</p> <p><b>En fin de seconde</b></p> <p>Coef 2</p>	<p><b>CCF 1 Réalisation de travaux de maintenance sur du matériel agricole.</b></p> <p>S. et T. des équipements</p> <p><b>En fin de seconde.</b></p> <p>Coef 1</p>	<p><b>CCF 1 Réalisation de travaux peu ou pas mécanisés sur le pied de vigne...</b></p> <p>viticulture</p> <p><b>En seconde.</b></p> <p>Coef 2</p>
<p><b>CCF 2 Réalisation des opérations de conduite des cultures associées à l'élevage</b></p> <p>agronomie</p> <p><b>Avant la fin avril de la classe de première</b></p> <p>Coef 1</p>	<p><b>CCF 2 Conduite en sécurité d'un tracteur avec un outil associé, et mise en oeuvre d'opérations liées à la conduite d'une culture</b> comme la mise en place, la fertilisation, la protection ou la récolte.</p> <p>S. et T. des équipements + agronomie</p> <p><b>En première avant la fin avril</b></p> <p>Coef 3</p>	<p><b>CCF 2 Réalisation de travaux viticoles....</b></p> <p>œnologie</p> <p><b>En première avant la fin avril</b></p> <p>Coef 1</p>
<p><b>CCF 3 Réalisation des travaux liés à l'utilisation et à la maintenance des bâtiments, matériels et installations d'élevage dans le respect...</b></p> <p>S. et T. des équipements</p> <p><b>Avant la fin avril de la classe de première</b></p> <p>Coef 1</p>	<p><b>CCF 3 Mise en oeuvre de matériels et d'équipements viticoles ou vinicoles</b> et réalisation de travaux liés à l'utilisation de ces matériels et de ces équipements</p> <p>S. et T. des équipements</p> <p><b>En première</b></p> <p>Coef 1</p>	

En rouge : disciplines concernées

En bleu : période de réalisation

Repères pour la mise en oeuvre des CCF E7 du Bac Pro CGEA et E3 du BEPA  
Sessions de formation -2013

L. Magnier, A. Lipp, M. Derville, N. Cancian



- Les contrôles en cours de formation (CCF) constitutifs de l'épreuve E7 du bac pro CGEA

Comparaison des trois options : systèmes à dominante élevage, systèmes à dominante cultures et vigne et vin à partir des indications de la note de service relative à l'évaluation :

	SDE	SDC	Vigne et vin
CCF n° 1	C7 Contexte de la production et de la commercialisation Oral ou écrit à partir de l'étude de documents coef. 0,5		
CCF n° 2	C8 Gestion technico-économique d'une entreprise agricole Écrit à partir d'un cas concret et de documents de gestion coef. 1,5		
CCF n° 3	C11.1 Agronomie Écrit ou oral coef. 0,3	C10.6 Place et rôle de l'élevage Écrit ou oral coef. 0,3	C10.1 Caractérisation d'un terroir À l'initiative de l'équipe coef. 0,3
CCF n° 4	C10.1, C10.4, C11.2, C11.4. Oral + dossier technique support (20 % maxi) Coef. 0,7	C10.1, C10.2 et C10.5 Oral + Dossier technique support (20 % maxi) Coef. 1	C 10.3 Choix techniques en cours de processus suite à un diagnostic Écrit et/ou oral avec doc Coef. 0,5
CCF n° 5	C9, C10.2, C10.3 et C11.3 Pratique explicitée Coef. 1	C9, C10.3 et C10.4 Pratique explicitée Coef. 0,7	C10.2 et 10.6 Oral + Dossier technique support (20 % maxi) Coef. 1
CCF n° 6	C12 - MAP 1 Coef. 0,5	C12 - MAP1 coef. 0,5	C9, C10.4 et C10.5 Pratique explicitée coef. 0,7
CCF n° 7	C12 -MAP 2 Coef. 0,5	C12 - MAP 2 Coef. 0,5	C13 – MAP coef. 0,5

**Remarque (cf. Note de service) : Les CCF qui permettent de valider les capacités C7, C8, C9, C10 et C11, proposés aux apprentis et aux stagiaires de la formation continue, peuvent présenter des formes et des modalités différentes à l'initiative des formateurs, sous réserve des dispositions prévues dans le cadre de l'habilitation et de l'agrément du plan d'évaluation.**

Repères pour la mise en œuvre des CCF E7 du Bac Pro CGEA et E3 du BEPA  
Sessions de formation -2013

L. Magnier, A. Lipp, M. Derville, N. Cancian

## 2.2. La place des professionnels dans ces évaluations

### 2.2.1. Les éléments prévus par la note de service

La note de service citée au paragraphe 2.1 précise « *qu'un professionnel **doit** être associé à **au moins une** situation d'évaluation pratique de l'épreuve E3 du BEPA* ».

En ce qui concerne l'épreuve E7 du baccalauréat professionnel CGEA, il est indiqué que « *des professionnels **peuvent** participer aux évaluations* ».

### 2.2.2. Questions / réponses

- **Le professionnel associé à une (ou des) situations d'évaluation peut-il être un ouvrier salarié de l'exploitation du lycée pour le BEPA ou le chef de l'exploitation du lycée pour le BEPA ou le bac pro ?**

Rien ne l'interdit, cependant dans la mesure du possible, il est préférable de solliciter un responsable ou un salarié d'exploitation agricole extérieur à l'établissement. Il peut notamment s'agir d'un ouvrier salarié ou d'un directeur d'exploitation agricole d'un établissement voisin. L'insertion de l'établissement dans son territoire, les relations qu'il entretient avec les professionnels du secteur, doivent lui permettre de mobiliser, sur ces évaluations, des compétences extérieures à l'établissement.

- **Le CCF de pratique explicitée peut-il être noté par le directeur d'exploitation lorsque les élèves sont en stage sur l'exploitation du lycée ?**

Il est nécessaire de bien distinguer situation d'apprentissage et situation d'évaluation. Le stage sur l'exploitation du lycée est avant tout une situation d'apprentissage. Le seul responsable de l'évaluation certificative est l'enseignant.

- **L'enseignant peut-il aller évaluer l'apprenant sur le lieu de stage ou le lieu d'apprentissage ?**

Le suivi individuel de l'apprenant est obligatoire. Cet accompagnement lors de la période en entreprise implique une visite par un des membres de l'équipe pédagogique. Dans ce cadre, il est possible qu'un CCF ait lieu sur le lieu de stage ou d'apprentissage selon des modalités qui doivent être définies.

## 2.3. Les CCF d'économie et de gestion dans les épreuves E7 « Pratique professionnelle » du bac professionnel CGEA

### 2.3.1. Extraits des référentiels et rappel de la note de service relative à l'évaluation des capacités 7 et 8 (économie et gestion)

- ❖ **Rappel de la note de service DGER/SDPOFE/N2010-2153 relative aux modalités de mise en œuvre des contrôles en cours de formation (CCF) constitutifs de l'épreuve E7 du bac pro CGEA**

Les capacités C7 et C8 sont communes à toutes les options du baccalauréat professionnel "Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole" (CGEA).

Capacités évaluées	CCF
<p><i>C7 : Caractériser le contexte de la production et de la commercialisation des produits et des services</i></p> <p><i>C7.1 : Repérer les principales caractéristiques et les enjeux de l'agriculture</i></p> <p><i>C7.2 : Identifier le rôle de l'intervention publique</i></p> <p><i>C7.3 : Analyser la mise en marché des produits et des services</i></p>	<p>-CCF 1 : Oral ou écrit <i>s'appuie sur une étude de documents mais ne peut pas prendre la forme d'un exposé oral à partir d'un dossier constitué individuellement ou collectivement par le candidat.</i></p> <p>-Discipline : Economie</p> <p>-Coef. : 0.5</p>
<p><i>C8 : Réaliser la gestion technico-économique d'une entreprise agricole</i></p> <p><i>C8.1 : Mobiliser les outils de la comptabilité de l'entreprise</i></p> <p><i>C8.2 : Évaluer les résultats de l'entreprise en utilisant les indicateurs technico-économiques et financiers</i></p> <p><i>C8.3 : Analyser l'impact d'une décision</i></p> <p><i>C8.4 : Identifier les dimensions juridiques et fiscales de l'entreprise</i></p> <p><i>C8.5 : Gérer les ressources humaines</i></p>	<p>-CCF 2 : Ecrit <i>cas concret à partir de documents C8.2 et C8.3 obligatoirement évaluées</i></p> <p>-Discipline : Gestion</p> <p>-Coef. : 2</p>

❖ Les indications contenues dans les référentiels professionnels et de certification (p. 11)

Capacités évaluées	Champs de Compétence	Situations Professionnelles Significatives	Finalités
<p><i>C7 : Caractériser le contexte de la production et de la commercialisation des produits et des services</i></p> <p><i>C7.1 : Repérer les principales caractéristiques et les enjeux de l'agriculture</i></p> <p><i>C7.2 : Identifier le rôle de l'intervention publique</i></p> <p><i>C7.3 : Analyser la mise en marché des produits et des services</i></p>	<p>Intégration dans les réseaux professionnels et territoriaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication dans des OPA et structures socio-économiques du territoire</li> <li>- Participation à un projet collectif en lien avec le territoire ou le milieu professionnel</li> <li>- Communication sur le métier d'agriculteur et les fonctions de l'agriculture</li> </ul>	<p>Favoriser des synergies entre l'exploitation et son environnement socio-professionnel et territorial</p>
	<p>Commercialisation des produits</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acte de vente (directe ou à des intermédiaires)</li> <li>- Négociation des marges avec les acheteurs intermédiaires</li> <li>- Promotion des produits</li> <li>- Prospection</li> </ul>	<p>Valoriser sa production conformément aux objectifs</p>
<p><i>C8 : Réaliser la gestion technico-économique d'une entreprise agricole</i></p> <p><i>C8.1: Mobiliser les outils de la comptabilité de l'entreprise</i></p> <p><i>C8.2: Évaluer les résultats de l'entreprise en utilisant les indicateurs technico-économiques et financiers</i></p> <p><i>C8.3: Analyser l'impact d'une décision</i></p> <p><i>C8.4: Identifier les dimensions juridiques et fiscales de l'entreprise</i></p> <p><i>C8.5: Gérer les ressources humaines</i></p>	<p>Gestion économique et administrative</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enregistrement de données comptables et technico-économiques liées au suivi des productions et à la traçabilité</li> <li>- Analyse de résultats économiques et financiers de l'exploitation</li> <li>- Prévisions et suivi de trésorerie</li> </ul>	<p>Obtenir les éléments nécessaires au pilotage de l'exploitation et répondant aux exigences administratives</p>
	<p>Organisation du travail et management</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification du travail</li> <li>- Organisation d'un chantier ou d'une période de travail</li> <li>- Participation à un chantier collectif</li> <li>- Encadrement de salariés, d'apprentis, de stagiaires, de pairs</li> </ul> <p>Gestion des emplois et des compétences</p>	<p>Rationaliser et organiser le travail sur l'exploitation.</p>

### 2.3.2. Points de repères généraux relatifs à la mise en œuvre des CCF 1 et 2 du bac pro CGEA

L'objectif est de former des bacheliers capables de décider en autonomie. Il s'agit de former des futurs agriculteurs indépendants, capables de mobiliser des ressources pour résoudre les problèmes d'économie et de gestion auxquels ils sont confrontés.

Ainsi, en économie, il s'agit «de fournir des références permettant de comprendre les enjeux liés à l'agriculture d'une part et de s'adapter aux évolutions à venir d'autre part » (Document d'accompagnement du référentiel de formation MP2). L'enjeu concerne donc la compréhension de la méso-économie (fonctionnement et transformation des filières et dynamiques des territoires) et de l'impact des dynamiques dans les territoires sur les perspectives de développement des exploitations.

En gestion, « le but n'est pas de former des spécialistes de la gestion, mais de faire en sorte que les apprenants disposent d'une terminologie maîtrisée, d'outils et de raisonnements adaptables à des contextes différents et évolutifs » (Document d'accompagnement du référentiel de formation MP3). En d'autres termes, il ne s'agit pas de former des comptables, mais des professionnels qui disposent de solides références en matière comptable de manière à être en mesure de dialoguer et de comprendre les professionnels de la comptabilité. Il convient aussi d'initier les apprenants au droit pour qu'ils soient en mesure de raisonner un choix de statut juridique à l'installation notamment.

- **Faut-il évaluer toutes les capacités intermédiaires ?**

**Les capacités intermédiaires constituent une spécification de la capacité globale qui, seule, est attestée par le diplôme et doit être certifiée. Il s'agit donc de toujours vérifier que l'on peut attester de l'atteinte de la capacité globale**, ce qui peut parfois, dans une logique de sondage propre à toute évaluation, conduire à ce que la (ou les) situation(s) d'évaluation choisies réfèrent au champ de certaines capacités intermédiaires et non pas à toutes. Il conviendra toutefois de veiller à ce que ce champ soit suffisamment représentatif par rapport à la spécification de la capacité globale.

- **Quand réaliser les épreuves ?**

La note de service ne précise pas la date de réalisation des CCF 1-capacité C7 et CCF 2-capacité C8 et le choix des dates de réalisation des CCF 1 et 2 est donc laissé aux équipes pédagogiques.

Néanmoins, compte-tenu de la complexité de la capacité évaluée dans le CCF 2, une épreuve positionnée par exemple en fin de terminale peut être pertinente. C'est à ce stade, que les différentes connaissances requises (indicateurs technico-économiques, durabilité, aspects juridiques, fiscalité) peuvent avoir été acquises et que les savoir-faire en matière de diagnostic et d'analyse de la décision sont suffisamment mis en œuvre pour pouvoir être appropriés et remobilisés. La réalisation du support écrit relatif à l'épreuve E6 constitue bien souvent un pré-requis à l'acquisition de cette capacité 8.



Dans un souci d'acquisition de la capacité et d'étalement des CCF, le CCF 1-capacité C7 peut être par exemple positionné en fin de première ou lors du premier semestre de terminale, en fonction des contraintes liées à l'organisation des enseignements MP1, MP2 et MP3 sur les deux années de bac pro. Ainsi, un positionnement en fin de première est réaliste lorsque la priorité est donnée à l'enseignement du MP2 en première.

• **Quelle durée consacrer aux épreuves ?**

La note de service ne précise pas la durée des CCF 1 et CCF 2.

L'expérience montre néanmoins que, pour le CCF 1-capacité C7, lorsque le choix d'un oral a été fait, une épreuve de 15-20 min avec un temps égal de préparation constituait un bon compromis entre qualité d'évaluation et contraintes opérationnelles de mise en œuvre. Dans le cas d'un écrit, le CCF 1 dure en moyenne de 1h à 1h30 (information recueillie auprès des participants aux sessions d'accompagnement).

A titre seulement indicatif, le CCF 2-capacité C8 2 peut être un écrit d'une durée plus longue, de 2h à 2h30 en moyenne, mais il faut souligner que la note de service n'impose aucune durée particulière.

• **Comment formuler les sujets d'évaluations ?**

A EVITER	A PRIVILEGIER
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les sujets comportant principalement des questions de connaissance.</li> <li>- Trop de questions intermédiaires guidant totalement les élèves.</li> <li>- Les sujets avec trop de dépendance entre les questions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'évaluation des connaissances à partir du raisonnement du candidat et plus généralement, du savoir faire des élèves.</li> <li>- Des questions du type de celles que se poserait un professionnel dans une situation de travail.</li> <li>- Des questions ouvertes plus adaptées à l'évaluation des savoirs complexes ou combinatoires que constituent les capacités.</li> <li>- Une mise en situation dans un contexte, facilement cernable par le candidat.</li> </ul>

Parmi les éléments de cadrage généraux relatifs à l'évaluation à partir de capacités, nous soulignons :

- l'intérêt des questions ouvertes plus adaptées à l'évaluation des capacités. Une capacité repose en effet sur l'aptitude à combiner des connaissances, des comportements et des savoir-faire en vue de la résolution d'un problème. Les questions de cours seules, décontextualisées sont donc à proscrire.
- le rôle prépondérant de la mise en situation : c'est dans une situation professionnelle précise, relevant d'une (ou de plusieurs) situation(s) professionnelle(s) significative(s), que des problèmes à résoudre peuvent permettre au candidat de montrer sa maîtrise de capacité(s) professionnelle(s).



- **Pour le CCF 1, que privilégier ? Un oral ou un écrit ?**

La note de service laisse les membres de l'équipe pédagogique entièrement libres de faire ce choix. Les écrits, généralement plus faciles à organiser pour l'équipe pédagogique, permettent de bien prévoir le balayage de l'ensemble des capacités et les oraux permettent de mieux prendre en compte la difficulté d'expression écrite des élèves et ainsi de pouvoir les accompagner dans l'élaboration de leur raisonnement.

Inconvénients des oraux	Avantages des oraux
Champ couvert par la certification potentiellement plus étroit Une organisation plus lourde Une évaluation plus difficile à objectiver	Ne pas désavantager les élèves qui ont des difficultés d'expression à l'écrit Aider les candidats à pousser leur raisonnement par un jeu de questions réponses Faciliter la mise en situation (référence à des expériences vécues notamment)

- **Quelle référence possible à des expériences vécues pour réaliser la mise en situation du CCF 1-capacité C7 ?**

La mise en situation peut s'appuyer sur un travail réalisé en classe à titre individuel ou collectif : visite de l'exploitation de l'établissement, travail collectif d'analyse de filières, travail pratique de création d'une entreprise virtuelle, etc.

L'évocation du travail antérieur correspond à une description du contexte pour éclairer la situation posée pour le CCF, mais elle ne pourra pas prendre la forme d'un exposé oral à partir d'un dossier constitué par le candidat. Le caractère inédit de la question relative au contexte garantit la pertinence de la situation d'évaluation certificative pour évaluer la capacité visée.

- **En quoi consiste la mise en situation pour le CCF 1-capacité C7 ?**

La mise en situation repose, dans la mesure du possible, sur une double mise en contexte :  
 - description d'une exploitation de référence d'une part,  
 - et description de l'environnement politique, sectoriel et territorial de cette exploitation d'autre part.

Le champ de compétence correspondant à cette capacité consiste en effet à « *Repérer pour une entreprise agricole, une orientation technico-économique particulière, les principales contraintes et opportunités découlant de l'environnement socio-économique, politique et réglementaire.* » (Référentiel de diplôme p. 67). L'enjeu est bien pour l'apprenant de parvenir à tirer des conclusions sur les opportunités et les contraintes que représente l'environnement pour le fonctionnement d'une exploitation de référence.

• **Quels supports peuvent être mobilisés pour réaliser la mise en situation le CCF1-capacité C7 ?**

La description de l'environnement s'appuie, le plus souvent, et comme suggéré par la note de service, sur une étude de documents. A titre d'exemple, peuvent être utilisés :

- des tableaux de l'INSEE pour la capacité intermédiaire C7.1 notamment,
- des extraits de presse sur la PAC ou sur le fonctionnement de filières pour les capacités intermédiaire C7.2 et C7.3.,
- des documents permettant de faire référence et de présenter un travail réalisé en classe à titre individuel ou collectif.
- etc.

La description de l'exploitation s'appuie sur des éléments relatifs au chef d'exploitation (âge, expérience professionnelle passée...), à l'historique de l'exploitation, au système de production, aux objectifs et orientations donnés par le chef d'exploitation, au mode de commercialisation des produits ainsi qu'au niveau de soutien perçu, etc. Ainsi, l'apprenant peut se mettre à la place du chef d'exploitation et s'interroger sur les forces et les faiblesses, les opportunités et les menaces de son système de production compte-tenu de l'environnement sectoriel et territorial dans lequel il s'insère (agrandissement des structures, spécialisation, dynamiques de filières) et des évolutions de la Politique Agricole Commune.

• **Comment passer d'une évaluation de connaissances à une évaluation par capacités en économie pour le CCF 1-capacité C7 ?**

Quelques exemples :

Capacités intermédiaires	A EVITER	A ENCOURAGER
C7.1	Qu'est ce que le PIB ?	Extraire le PIB de la France et la part de l'agriculture dans le PIB à partir d'un tableau INSEE
	Calculer le solde de la balance commerciale ?	Dans l'entreprise, compte-tenu de l'évolution de la demande internationale, analyser si l'export est une opportunité
C7.2	Définir la PAC	A partir du texte fourni, identifier les objectifs de la Politique Agricole Commune
	Citer 3 modalités de soutiens publics	Déterminer à quels types d'aides peut prétendre M. X dans son exploitation
C7.3	Quel est la taille du marché du foie gras ?	Présenter trois arguments justifiant le développement d'un atelier foie gras sur l'exploitation
	Donner la définition d'une filière	En mobilisant le cas de la filière bordelaise étudiée, identifier les différents opérateurs de la filière et leurs fonctions. Déterminer la place de l'exploitation de X dans la filière

- **En quoi consiste la mise en situation pour évaluer la capacité 8 dans le CCF 2?**

La mise en situation repose sur l'analyse de l'articulation entre une modalité de gestion de l'entreprise et un contexte. Ce contexte est potentiellement constitué : (i) de l'historique de l'exploitation, (ii) du système de finalités des exploitants, (iii) de la description de l'environnement de l'exploitation (conditions pédoclimatiques, références départementales ou régionales des centres de gestion).

- **Quels supports peuvent être mobilisés pour réaliser la mise en situation relative au CCF 2-capacité C8 ?**

La description des modalités de gestion repose sur la mise à disposition de documents comptables. Ces documents peuvent être retravaillés pour faciliter la lecture des candidats ou vérifier leur aptitude au calcul.

La constitution du profil de l'exploitation s'appuie sur un descriptif de l'exploitation : forme juridique, facteurs de production, historique, finalités du chef d'exploitation. Pour aider l'apprenant à établir un diagnostic critique sur une situation de gestion peuvent également être mis à sa disposition : un historique des résultats de l'exploitation et/ou des références départementales ou régionales.

Si la fourniture d'un minimum d'informations permet à l'élève de dépasser le simple calcul d'indicateurs et d'élaborer un raisonnement, la surabondance de documents dans la description du contexte risque de perdre le candidat et de l'handicaper dans sa recherche d'informations pertinentes pour répondre aux questions. Un compromis dans la quantité d'informations fournies est à trouver.

- **Comment faire plus de place à l'évaluation du raisonnement et du diagnostic dans le CCF 2 –capacité C8 lorsque la maîtrise du calcul des indicateurs est déjà difficile à acquérir pour les élèves?**

La capacité 8 « Réaliser la gestion technico-économique d'une entreprise agricole » requiert de savoir choisir, articuler et mettre en cohérence des indicateurs technico-économiques et financiers pertinents pour construire une représentation de l'exploitation et établir un diagnostic sur une question de gestion.

Pour parvenir à mettre en avant l'évaluation de la capacité d'analyse, il est envisageable que dans l'une des capacités intermédiaires à certifier obligatoirement (C8.2 et C8.3) l'apprenant soit moins guidé que dans l'autre (ou les autres). Cela permettra ainsi d'évaluer l'autonomie du candidat et sa capacité à résoudre un problème économique et financier en mobilisant ses connaissances (à commencer par le choix des indicateurs pertinents).

Afin d'éviter le risque d'erreur et pour ne pas perdre les candidats, ce diagnostic, visant à évaluer leur capacité de raisonnement, peut être réalisé sans calcul, à partir d'une extraction d'indicateurs déjà calculés dans des documents comptables retravaillés.

- **Comment faire une place à l'évaluation des capacités intermédiaires C8.4 et C8.5 dans le CCF 2 ?**

**Rappel : Les capacités intermédiaires constituent une spécification de la capacité globale qui, seule, est attestée par le diplôme et doit donc être certifiée. Il s'agit donc de toujours vérifier que l'on peut attester de l'atteinte de cette capacité globale.**

Les capacités C8-2 et C8-3 sont ainsi obligatoirement évaluées en tant que représentatives de la vérification de l'atteinte de cette capacité globale.

L'évaluation des capacités C8.4 et C8.5 du CCF 2, importantes au niveau professionnel, peut être associée à celle de la capacité C8.3 : par exemple, une question sur le statut juridique de l'exploitation ou sur la gestion du personnel s'articule relativement bien avec l'évaluation de la C8.3 "Analyse de l'impact d'une décision".

- **Comment passer d'une évaluation de connaissances à une évaluation des capacités en gestion?**

Quelques exemples :

Capacités intermédiaires	A EVITER	A ENCOURAGER
C8.1	Enregistrer une facture d'achat d'engrais : la saisie informatique ne permet pas de prouver la compréhension de l'opération comptable	Préciser les éléments qui serviront de support à l'enregistrement comptable.
C8.2	Calculer les SIG : il y a dépendance entre les questions.	Pour cet exploitant, expliquer si l'EBE est suffisant. Citer les autres éléments permettant d'étayer le diagnostic économique.
C8.3	Réaliser le budget partiel de la substitution d'un désherbage chimique par le travail mécanique : la réflexion sur la pertinence de l'outil n'est pas proposée.	Citer trois méthodes qui permettraient d'évaluer la pertinence économique de l'investissement dans une machine...  Choisir une méthode en l'argumentant et évaluer la pertinence de l'investissement envisagé par M. X.
C8.5	Absence d'évaluation	Articuler la question du statut juridique avec l'analyse de la décision

- **Comment construire les grilles d'évaluation ?**

A EVITER	A PRIVILEGIER
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une grille d'évaluation ne comportant que des indicateurs sans critère : il ne s'agit pas d'évaluer une succession de connaissances et de savoir-faire, mais bien d'évaluer surtout leur combinaison.</li> <li>- Une grille d'évaluation ne comportant que des critères sans indicateur : les indicateurs permettent de mesurer et de quantifier la maîtrise du critère. Ils sont à adapter au sujet.</li> <li>- Une grille d'évaluation avec des points attribués aux indicateurs</li> <li>- Éviter d'évaluer seulement le résultat, la performance et la démarche qui ont permis de l'atteindre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Trois niveaux de repères attendus :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- capacités globales ou capacités intermédiaires (ce sont celles du référentiel de certification),</li> <li>- critères,</li> <li>- indicateurs ou attendus</li> </ul> </li> <li>- Une ventilation des points par critère.</li> <li>- Les indicateurs observables et mesurables servent de guide à la notation.</li> </ul>

- **Les candidats doivent-ils nécessairement être évalués sur les mêmes capacités intermédiaires ?**

Rappel : **Les capacités intermédiaires constituent une spécification de la capacité globale qui, seule, est attestée par le diplôme et doit donc être certifiée. Il s'agit donc de toujours vérifier que l'on peut attester de l'atteinte de la capacité globale**, ce qui peut parfois, dans une logique de sondage propre à toute évaluation, conduire à ce que la (ou les) situation(s) d'évaluation choisies réfèrent au champ de certaines capacités intermédiaires et non pas aux mêmes. Il conviendra toutefois de veiller à ce que ce champ soit suffisamment représentatif par rapport à la spécification de la capacité globale.

- **Doit-on construire une grille d'évaluation par sujet ou une grille commune pour tous les sujets ?**

Il apparaît logique de garder les mêmes critères et la même répartition des points par critère ce qui permet en outre que la grille soit contractuelle et présentée aux apprenants. Par contre, il faudra certainement adapter les indicateurs à chaque sujet.

Il est également possible d'utiliser la même grille pour tous les sujets. Les indicateurs ou attendus sont alors moins précis.

- **Quelle place accorder à la maîtrise du calcul dans l'évaluation lors du CCF 2-capacité C8 ?**

Il est conseillé que la priorité soit donc donnée au raisonnement et au commentaire sur le calcul et qu'ils transparaissent dans la grille d'évaluation. Les calculs peuvent ainsi correspondre au maximum à 30-40 % de la note.

- **Articulation E6 et E7 CCF 2–capacité C8 : quelle répartition de l'évaluation des capacités de gestion ?**

Des spécificités et une complémentarité

E6	E7 (C.8.3)
Analyser une décision prise	Raisonnement une décision et un projet
Par rapport à une situation vécue	A partir d'un cas concret
Les calculs économiques et financiers ne sont pas obligatoirement attendus dans le dossier.	Certifier la maîtrise des outils de gestion
En lien avec une problématique de durabilité	
L'évaluation n'a un caractère intégratif global que dans l'épreuve terminale E6 pour laquelle les résultats de gestion peuvent être mis en relation avec le fonctionnement global du système de production	



## 2.4. Le CCF oral avec dossier technique support, CCF4 des options SDE et SDC et CCF 5 de l'option vigne et vin.

Les capacités certifiées :

Système à dominante élevage CCF 4	Système à dominante culture CCF 4	Vigne et vin CCF 5
C10.1 : Raisonner la conduite de l'élevage C10.4 : Analyser les impacts et les performances de l'atelier C11.2 : Raisonner le système de culture C11.4 Analyser les impacts et les performances	C10.1 : Choisir les successions culturales et l'assolement C10.2 : Choisir un itinéraire technique C10.5 : Analyser les impacts et les résultats du processus de production.	C10.2 : Analyser des décisions techniques C10.6 : Analyser les impacts et les résultats du processus

Ce CCF prend la forme d'un oral avec pour support le dossier technique constitué par le candidat.

### 2.4.1. Le dossier technique

- ❖ Rappels de la note de service DGER/SDPOFE/N2010-2153 du 19 octobre 2010 au sujet du dossier technique support de l'oral

Système à dominante élevage	Système à dominante culture	Vigne et vin
<b>Le dossier technique constitué par le candidat porte sur :</b>		
La conduite d'une production animale <b>à laquelle il a été associé</b> lors des séquences de formation en milieu professionnel. <i>La production support est soit celle du MP52A, soit celle du MAP</i>	La conduite d'un système à dominante cultures <b>étudié</b> lors des séquences de formation en milieu professionnel.	La conduite d'un processus de production vitivinicole <b>à laquelle il a été associé</b> lors des séquences de formation en milieu professionnel.

<b>Système à dominante élevage</b>	<b>Système à dominante culture</b>	<b>Vigne et vin</b>
<b>Le dossier technique individuel est constitué :</b>		
- <b>d'une série de chemises</b> correspondant aux principales opérations techniques...		
... de la conduite du processus de production relative à l'élevage et aux cultures associées	... mises en oeuvre au cours d'une campagne vécue sur une parcelle clairement identifiée.	<b>Les aspects viticoles et vinicoles doivent être abordés</b>
- <b>d'une fiche de synthèse</b> d'une à deux pages mettant en évidence : - <b>la cohérence</b> d'ensemble du processus de production ...		
y compris les liens existant entre cultures associées et conduite du troupeau	sur la parcelle retenue ( <i>itinéraire technique</i> ) et l'insertion de cette culture dans le système de culture	vitivinicole
- <b>les principaux résultats technico-économiques...</b>		
liés à la conduite du troupeau	liés à cette culture au niveau de l'exploitation	
- <b>les impacts possibles sur l'environnement, des choix réalisés.</b>		
Pour chacune des opérations, le candidat doit recueillir les informations lui permettant de présenter, d'analyser et d'échanger, lors de l'oral, les décisions prises par le chef d'exploitation ( <b>ou le chef de culture ou le responsable du chai</b> ).		
Chaque chemise peut comporter des documents techniques et économiques issus de l'exploitation mais aussi des informations récoltées en dehors de l'exploitation (résultats d'expérimentation, fiches conseil, références technico-économiques, données issues de visites, etc.).		
<b>La taille de l'ensemble du dossier doit rester limitée.</b> Un exemplaire du dossier est fourni aux évaluateurs, préalablement à l'épreuve.		
<b>Dans le cadre de l'évaluation des capacités correspondantes pour ce CCF, et si l'équipe pédagogique le souhaite, la prise en compte de l'ensemble du dossier écrit et de la fiche de synthèse dans la notation pourrait constituer au plus 20% de la note finale.</b>		

## ❖ Points de repères généraux pour la mise en œuvre du dossier technique

- **Le candidat doit-il absolument avoir assisté à toutes les opérations techniques correspondant aux chemises du dossier ?**

Non, le candidat doit avoir été associé (ou avoir étudié) le processus de production. Le dossier porte sur la campagne qu'il a vécue, mais il n'a pas forcément assisté à toutes les opérations techniques. Il peut par exemple très bien s'intéresser aux traitements phytosanitaires sans avoir assisté à tous les traitements sur la parcelle.

- **Que doit contenir la fiche de synthèse ?**

Cette fiche est une « photo » synthétique du processus de production qui permet de mettre en évidence la cohérence du système et donne les principaux résultats techniques.

Concernant la forme, on attend une rédaction synthétique (textes, schémas, tableaux...).

Il est préférable d'accompagner l'élève dans la construction d'une fiche personnelle adaptée à la situation étudiée plutôt que de proposer l'utilisation d'une fiche-type à remplir.

- **Les chemises contiennent des informations relatives à des opérations techniques. Qu'appelle-t-on opération technique en PA ou en PV ?**

Il s'agit de permettre une analyse argumentée et critique d'une étape technique du processus de production, qualifiée d'opération technique.

Exemple en PV : implantation de la culture, fertilisation, récolte...

Exemple en PA : conduite de la reproduction, élevage des jeunes, renouvellement du troupeau, prophylaxie, ...

**Ce qu'il faut éviter** : un dossier avec des chemises contenant exclusivement des éléments économiques et/ou exclusivement agroéquipement ou bâtiments. Cela ne correspond pas à l'esprit de l'épreuve centrée sur les opérations techniques.

- **Quel type de chemise en PV pour les options SDE et SDC?**

En SDC : les informations contenues dans le dossier sont relatives aux opérations techniques menées sur une culture conduite sur une parcelle durant une campagne.

En SDE : le candidat analyse les principales opérations techniques relatives soit à une culture, soit à plusieurs cultures. Si le dossier porte sur une seule culture, cela peut se faire à l'échelle de l'exploitation ou sur une parcelle précise. Dans tous les cas, cela concerne la (les) culture(s) associée(s) à l'élevage.

- **Quelle forme doivent avoir les chemises ? Que doivent-elles contenir ?**

Il n'y a pas de forme-type. La note de service permet d'envisager plusieurs possibilités :

- des chemises avec des fiches très rédigées sans donnée technique ni économique brute ;
- des chemises ne contenant que des données techniques et économiques brutes ;
- des chemises avec des fiches rédigées synthétiques et des données techniques et économiques brutes.

Repères pour la mise en œuvre des CCF E7 du Bac Pro CGEA et E3 du BEPA

Sessions de formation -2013

L. Magnier, A. Lipp, M. Derville, N. Cancian

Les données sont issues de l'exploitation mais peuvent aussi être collectées hors exploitation.

**Il n'y a rien d'obligatoire concernant l'absence ou la présence de données brutes (non retravaillées par le candidat) dans les chemises. Les chemises ne sont pas forcément rédigées.**

**Comparaison de ces trois possibilités :**

	Points négatifs	Points positifs
<b>Chemises composées de fiches rédigées sans donnée technique brute</b>  <u>Cette possibilité ne correspond pas à l'esprit de l'épreuve</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps de travail nécessaire (à peser selon les difficultés des apprenants à l'écrit)</li> <li>- Temps d'accompagnement de l'enseignant</li> <li>- « Perte » de la donnée source professionnelle</li> <li>- Difficulté à évaluer la capacité du candidat à s'appuyer sur des documents bruts lors de l'oral</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le travail de rédaction aide à l'appropriation pour l'évaluation orale</li> <li>- Valorisation/réinvestissement de l'analyse critique pour l'épreuve E6</li> </ul>
<b>Chemises comportant uniquement des données techniques brutes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés lors de l'épreuve orale à mobiliser rapidement les éléments pertinents pour l'analyse</li> <li>- Le travail d'analyse sera à réaliser à nouveau dans le dossier pour l'E6 (gestion du temps de travail de l'apprenant), donc perte de temps pour l'E6</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les données contextualisées permettent d'être au plus près de la réalité professionnelle lors de l'oral</li> <li>- Limite les difficultés des élèves liées à l'écrit</li> </ul>
<b>Chemises comportant une fiche rédigée synthétique et des données techniques brutes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps de travail nécessaire et difficulté de certains élèves avec l'écrit</li> <li>- Temps d'accompagnement de l'enseignant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide pour l'évaluation orale-Valorisation/réinvestissement de l'analyse critique pour l'épreuve E6</li> <li>- Évaluation possible de la capacité de l'apprenant à s'appuyer sur des documents bruts lors de l'oral</li> <li>- Fiches synthétiques : évaluation possible à l'écrit de la qualité de la synthèse</li> </ul>

**Que faut-il éviter ?** Un dossier complètement rédigé. Attention ce n'est pas un rapport. Il faut éviter d'utiliser le terme « rapport » pour ne pas entretenir la confusion dans la tête de l'apprenant. Ce n'est pas non plus un dossier type « E6 ».

Le dossier doit garder une taille limitée.

### 2.4.2. L'oral

❖ **Rappels de la note de service DGER/SDPOFE/N2010-2153 du 19 octobre 2010 au sujet de l'oral du CCF oral avec dossier technique support**

Système à dominante élevage	Système à dominante culture	Vigne et vin
deux questions tirées au sort portant sur des opérations du processus de production (animal et végétal)	une question tirée au sort	une question tirée au sort
<p>A partir d'une (ou 2) question(s) tirée(s) au sort portant sur une opération du processus de production présentée dans le dossier, <b>le candidat doit être capable de présenter cette opération, d'analyser et de discuter les décisions prises par le chef d'exploitation, en prenant appui sur son dossier technique.</b></p> <p><b>Cet oral vise à évaluer les capacités du candidat à :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- situer la place et l'importance de cette (ces) opération(s) dans le processus de production,</li> <li>- expliquer les modalités de mise en oeuvre de cette (ces) opération(s) et justifier les choix réalisés.</li> <li>- analyser l'insertion de cette culture dans le(s) système(s) de culture mis en oeuvre, (pour le SDC)</li> <li>- interpréter les documents techniques ou économiques qui y sont associés,</li> <li>- présenter et discuter les résultats obtenus,</li> <li>- envisager des alternatives possibles.</li> </ul>		

❖ **Points de repères généraux pour la mise en œuvre de l'oral de ce CCF oral avec dossier technique support**

• **Faut-il laisser un temps de préparation aux candidats ?**

La note de service laisse la liberté de proposer ou non un temps de préparation une fois la question tirée au sort. Cependant, un temps de préparation semble utile pour permettre aux candidats de réfléchir aux données à mobiliser dans les chemises. En effet, nous sommes là au niveau bac pro et il ne faut pas oublier que le dossier est principalement un support de mobilisation des éléments nécessaires à l'entretien oral.

• **Comment organiser l'oral ?**

A éviter	A privilégier
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 40 minutes, c'est très long pour un bac pro. (30 min semble un maximum).</li> <li>- Date du CCF trop précoce entraînant des sujets pour lesquels les élèves n'ont pas encore les connaissances disciplinaires permettant l'analyse critique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En SDE un seul jury avec les enseignants de zootechnie et d'agronomie.</li> <li>- 15 à 20 min paraît une durée adaptée</li> <li>- Laisser un temps de préparation aux élèves pour qu'ils puissent réfléchir aux données à mobiliser dans les chemises</li> <li>- Temps de préparation équivalent au temps de passage (pour faciliter l'organisation)</li> <li>- Choix de la date du CCF permettant d'avoir les informations et les connaissances nécessaires pour atteindre les capacités (pas trop tôt par rapport aux collectes des données de terrain et au travail nécessaire pour les traiter)</li> </ul>

• **Comment construire les sujets d'évaluation ?**

A éviter	A privilégier
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les sujets sans lien avec l'expérience vécue</li> <li>- Pour un sujet, les questions sans lien entre elles : sélection génétique et conduite alimentaire au pâturage</li> <li>- Les questions de connaissances uniquement :</li> <li>- Les questions trop vastes car le temps est limité</li> <li>- La question libellée comme un thème (ex thème d'une chemise). Le thème n'est pas une question d'évaluation. Il est préférable de formuler une question.</li> <li>- Les questions qui imposent l'appui sur une information très précise sans laisser le choix au candidat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les sujets bien contextualisés qui amènent à discuter ce qui se fait dans l'exploitation agricole et pourquoi.</li> <li>- Les questions composant un même sujet et qui doivent suivre une cohérence, guider le candidat dans son raisonnement.</li> <li>- Il faut évaluer les connaissances au travers du raisonnement technique du candidat dans le cas de son exploitation de stage</li> <li>- En SDE, un sujet centré sur la PA et un sujet centré sur la PV sont à tirer au sort.</li> <li>- Une question assez large permettant au candidat de choisir les informations pertinentes et de mettre en œuvre un raisonnement</li> <li>- Remarque : le candidat peut construire sa réponse en s'appuyant sur plusieurs chemises</li> </ul>

Repères pour la mise en œuvre des CCF E7 du Bac Pro CGEA et E3 du BEPA

Sessions de formation -2013

L. Magnier, A. Lipp, M. Derville, N. Cancian



- **En SDE, quel type de questions concernant les productions végétales ?**

A l'oral, la question peut porter sur une opération culturale d'une culture, sur une opération culturale pour plusieurs cultures ou sur plusieurs opérations culturales d'une culture....

- **Faut-il faire passer à l'oral un candidat qui n'a pas rendu son dossier technique ?**

Si un candidat se présente à l'oral sans avoir donné de dossier technique au préalable aux évaluateurs, le jury doit l'interroger à l'oral. On ne peut pas lui mettre zéro sans l'interroger car la note de service précise que « *le support de l'évaluation est un oral pour au moins 80 %.* »

- **Comment construire les grilles d'évaluation ?**

A éviter	A privilégier
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une grille d'évaluation ne comportant que des critères sans indicateur ou des critères qui ne s'appuient pas sur les capacités</li> <li>- Prendre telle quelle la grille d'évaluation des candidats hors CCF sans l'adapter, elle ne correspond pas aux capacités évaluées en CCF</li> <li>- Réutiliser la grille d'évaluation du précédent bac pro sans adaptation.</li> <li>- Poser uniquement comme critère d'évaluation du dossier écrit l'expression écrite, l'orthographe. Cela ne correspond pas aux capacités évaluées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter la grille à l'évaluation des capacités</li> <li>- Indiquer des critères qui doivent être adossés aux capacités globales et aux capacités intermédiaires évaluées dans le CCF</li> <li>La note de service donne des indications sur les critères pouvant être utilisés. « Cet oral vise à évaluer les capacités du candidat à : situer la place..., expliquer ... »</li> <li>Les points sont affectés aux capacités intermédiaires ou aux critères, pas aux indicateurs</li> <li>- En SDE, préférer une grille commune PA et PV</li> <li>Remarques : <ul style="list-style-type: none"> <li>-La maîtrise du vocabulaire technique peut être un des indicateurs éclairant l'évaluation de la capacité d'analyse</li> <li>- Si le dossier technique est noté, les points sont liés aux capacités intermédiaires évaluées</li> </ul> </li> </ul>

- **Comment peut-on accompagner la préparation de l'évaluation ?**

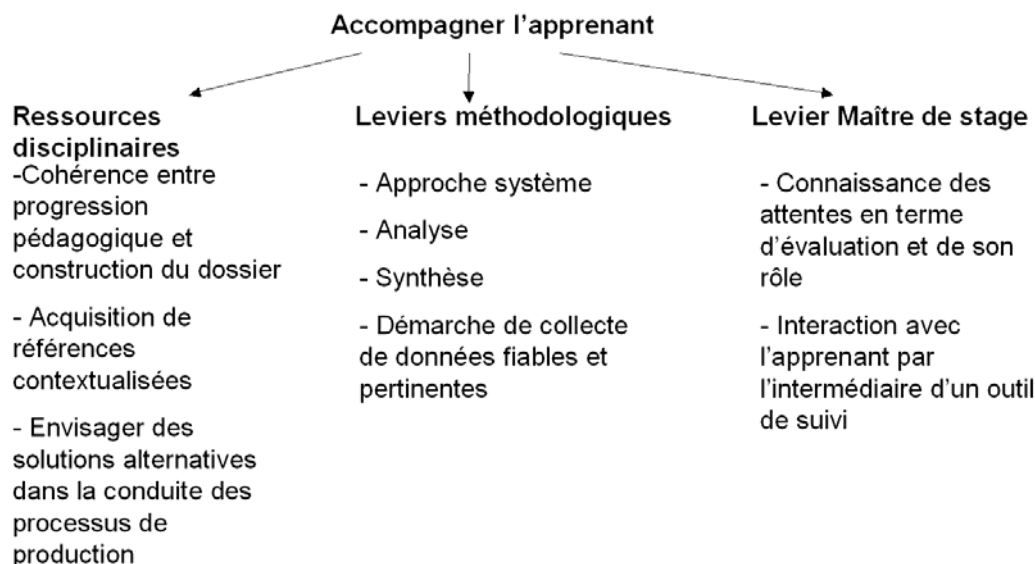
**Quelques éléments pour la mise en œuvre de l'accompagnement :**

Au niveau de l'équipe des enseignants techniques :

- Fixer des objectifs à chacune des périodes de stage, cela favorisera une construction progressive des chemises,
- Demander aux apprenants de réaliser un travail sur les données collectées après le stage, ce qui les aidera pour l'analyse et pour la synthèse. Travailler tôt sur la fiche de synthèse et l'enrichir au cours des périodes de stage,
- Rechercher une articulation fine entre l'élaboration du dossier E6 et celle du dossier technique,
- Etablir une cohérence entre progression pédagogique et construction du dossier.

Au niveau de l'équipe pédagogique : il s'agit de valoriser son autonomie et de l'organiser :

- Choix des périodes de stage (par rapport aux cycles de production et à l'exercice comptable) pour que l'apprenant soit associé aux principales opérations techniques),
- Construction d'une cohérence interdisciplinaire des progressions,
- Recherche d'une cohérence entre progression pédagogique et construction du dossier.

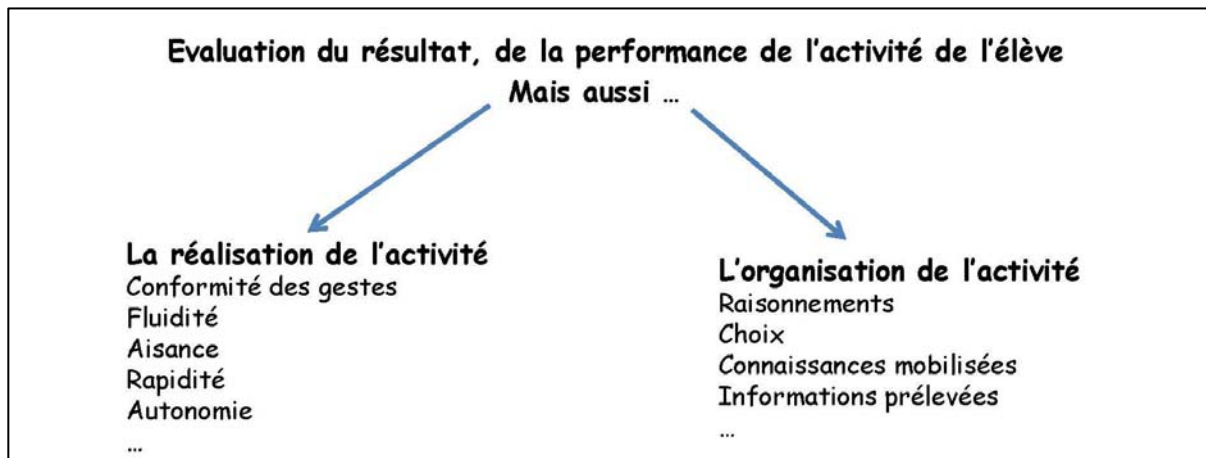


## 2.5. Les CCF de pratique dans les épreuves E3 du BEPA et E7 du bac professionnel CGEA

### 2.5.1. L'explicitation des pratiques

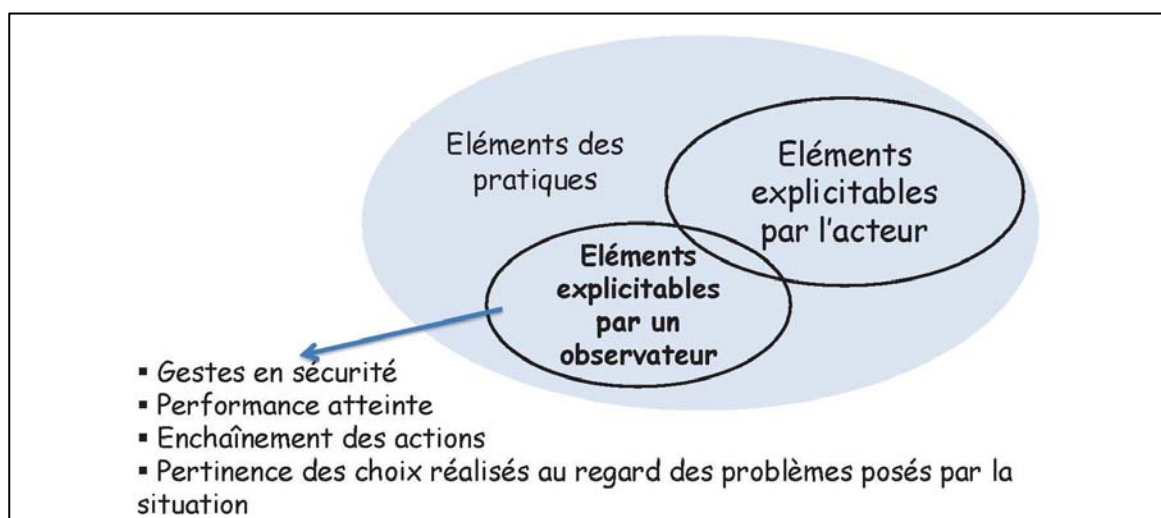
L'explicitation des pratiques est indiquée dans plusieurs CCF pratiques de l'E3 du BEPA et de l'E7 du bac pro :

Cependant, l'explicitation des pratiques s'applique à tout CCF pratique évaluant des capacités professionnelles. En effet, évaluer des capacités ne peut pas se limiter à évaluer la performance réalisée :

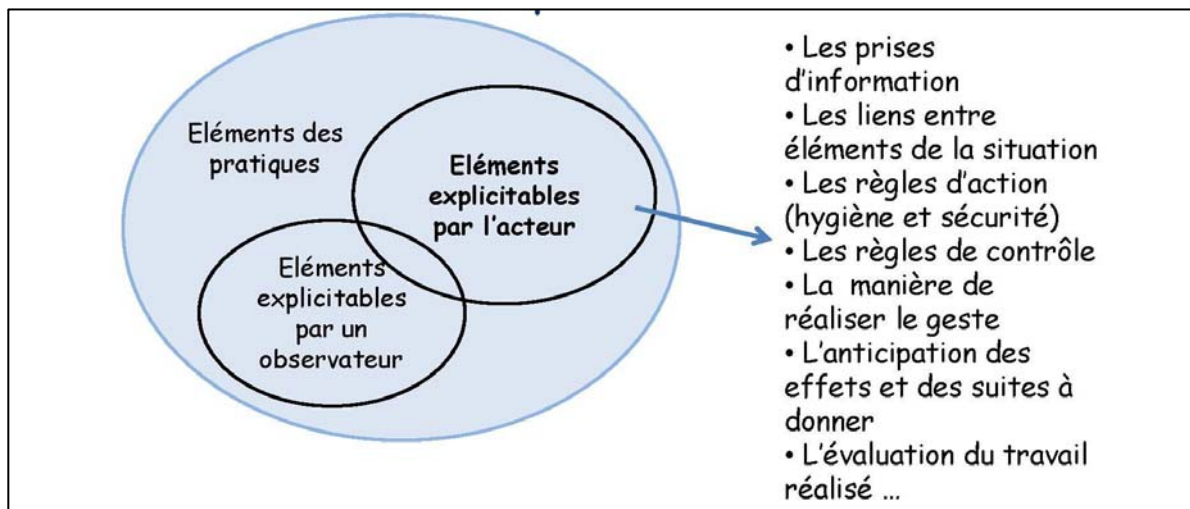


L'évaluation doit aussi porter sur la manière dont l'apprenant **combine ses connaissances, savoir-faire et comportements pour résoudre un problème donné ou réaliser une tâche.**

- **Que peut identifier l'évaluateur en CCF ?**



- **Qu'est-ce que l'apprenant peut expliciter lors du CCF ?**



L'explicitation est un exercice difficile. Il n'est pas toujours évident, surtout dans une situation d'évaluation, d'expliquer comment on s'y est pris et pourquoi, sachant que l'enjeu est pourtant très important.

- **Comment aider les candidats à expliciter leurs pratiques lors du CCF ?**

Avant l'activité :

- Mettre le candidat en situation de passer des consignes : le candidat devra, par exemple, indiquer à l'évaluateur, avant de commencer la tâche prévue, ce qu'il compte faire, la manière dont il souhaite s'organiser, les points de vigilance qu'il retient, les éléments qui orientent ses choix... Cette situation permet d'accéder à ce que le candidat doit anticiper, éventuellement de réorienter les actions prévues s'il s'agit d'une tâche potentiellement dangereuse, de faciliter l'explicitation après l'activité et l'analyse réflexive en comparant ce qui était prévu et ce qui a été réellement réalisé.

Pendant l'activité :

- Demander au candidat de décrire ce qu'il fait au fur et à mesure : il s'agit de la méthode d'explicitation la plus compliquée car cela demande au candidat de gérer en même temps la réalisation de la tâche et l'explicitation. Cette solution est à utiliser pour des tâches simples et avec des apprenants ayant été entraînés à le faire lors de leurs situations de formation.

- Favoriser la communication dans le cadre de chantiers collectifs : certains CCF peuvent avoir un chantier collectif comme situation support.

Après l'activité :

- Aider le candidat à se rappeler ce qu'il a réalisé : en situation d'évaluation, le candidat peut avoir des difficultés à se rappeler de ce qu'il vient d'effectuer. De plus, il cherchera avant tout

à obtenir une « bonne note » et il aura tendance, dans son discours, à modifier ce qu'il a effectué pour que ce soit plus proche de ce qu'il juge être ce qu'il fallait faire.

L'évaluateur doit l'aider à décrire ce qui s'est effectivement passé en le questionnant sur les choix réalisés, les résultats et les effets des actions réalisées, l'intérêt et les enjeux des actions réalisées.

Les questions doivent en premier lieu porter sur le « comment » pour favoriser dans un premier temps la description de ce qui a été réalisé avant de passer au « pourquoi » et donc à la justification.

- Favoriser l'explicitation des pratiques de l'apprenant à partir de celles des autres : il est souvent plus facile d'explicitier sa propre pratique en comparaison avec celle des autres.

Ainsi, il est possible d'envisager une situation d'évaluation au cours de laquelle les candidats observateurs ont une grille d'observation qu'ils complètent et qu'ils utiliseront après leur passage pour décrire comment ils s'y sont pris et pourquoi. Cette méthode peut notamment se justifier lorsque tous les candidats ont la même tâche à réaliser lors du CCF

- **Comment apprendre aux apprenants à expliciter leurs pratiques ?**

Les CCF pratiques impliquent forcément pour le candidat la nécessité d'explicitier une partie de son activité réalisée. Or, l'explicitation s'apprend et ne peut pas être demandée uniquement le jour de l'évaluation. **Dans cette optique, la construction des séances de travaux pratiques, tout au long du temps de formation, doit amener l'enseignant à se préoccuper de l'explicitation fine des pratiques**

- **Pour l'enseignant ou le formateur :**

**Expliciter son activité face aux apprenants :** commenter, décrire, expliciter les gestes réalisés, les choix effectués, les informations prélevées lors des démonstrations en travaux pratiques, lors de l'encadrement des situations de formation pratique.

**Favoriser la communication entre apprenants lors des travaux pratiques :** en allouant, par exemple, des rôles différents aux élèves lors des TP (des responsables d'équipe devant passer des consignes aux autres apprenants, un contrôleur de la qualité du travail et de l'organisation du chantier...). Une implication permanente des apprenants durant ces phases d'apprentissage à l'explicitation des gestes professionnels constitue un entraînement à ces épreuves d'évaluation certificative.

**Favoriser l'explicitation à partir de l'observation de l'activité des autres :** entraîner les apprenants à observer le passage des autres élèves (quels indicateurs observer, quelles règles à respecter...), à commenter les différences par rapport à son passage (à partir de grilles d'observation, à envisager d'autres stratégies pour parvenir au même résultat).

**Se centrer sur l'activité réalisée par l'apprenant** (activités réalisées en stage, en TP...) et non pas sur une activité en général.



**Favoriser d'abord la description de l'action avant de demander une justification :**

« Comment as-tu fait ? » avant « Pourquoi as-tu fait comme ceci ? ».

## 2.5.2. Rappels des notes de service relatives aux modalités de mise en œuvre des CCF constitutifs de l'épreuve E3 des BEPA et E7 du Bac pro CGEA

- Les épreuves E3 des BEPA concernés

En rouge : disciplines concernées    En bleu : période de réalisation

spécialité	Travaux en exploitations d'élevage	Travaux agricoles et conduite d'engins	Travaux de la vigne et du vin
Note de service	NS DGER/SDPOFE/N2009-2109	NS DGER/SDPOFE/N2009-2112	NS DGER/SDPOFE/N2009-2112
Capacités certifiées	<p><b>C7 : Organiser son travail</b> dans une perspective de sécurité</p> <p><b>C8 : Réaliser les travaux liés à la conduite de l'élevage</b> dans le respect des consignes, des règles de sécurité et du bien-être animal</p> <p><b>C9 : Réaliser les opérations de conduite des cultures associées à l'élevage</b>, dans le respect des consignes, des règles de sécurité et de l'environnement</p> <p><b>C10 : Réaliser des travaux liés à l'utilisation et à la maintenance des bâtiments, matériels et installations d'élevage</b> dans le respect des consignes, des règles de sécurité et de l'environnement</p>	<p><b>C7 : Organiser son travail</b> dans une perspective de sécurité</p> <p><b>C8 : Conduire en sécurité un automoteur</b> (tracteur)</p> <p><b>C9 : Réaliser les travaux de conduite de culture</b> dans le respect de l'environnement, des consignes et de la sécurité</p> <p><b>C10 : Réaliser des travaux de maintenance sur des matériels agricoles</b> dans le respect de l'environnement, des consignes et de la sécurité</p>	<p><b>C7 : Organiser son travail</b></p> <p><b>C8 : Réaliser les travaux de conduite des productions viticoles</b> dans le respect de l'environnement, des consignes et de la sécurité</p> <p><b>C9 : Réaliser les travaux viticoles</b> dans le respect de l'environnement, des consignes et de la sécurité</p> <p><b>C10 : Utiliser des matériels et des équipements</b> dans le respect de l'environnement, des consignes et de la sécurité</p>
CCF de l'épreuve E3	<p><b>CCF 1 Réalisation des travaux liés à la conduite de l'élevage</b> dans le respect ...</p> <p>zootechne</p> <p>En fin de seconde</p> <p>Coef 2</p>	<p><b>CCF 1 Réalisation de travaux de maintenance sur du matériel agricole.</b></p> <p>S. et T. des équipements</p> <p>En fin de seconde.</p> <p>Coef 1</p>	<p><b>CCF 1 Réalisation de travaux peu ou pas mécanisés sur le pied de vigne...</b>;</p> <p>viticulture</p> <p>En seconde.</p> <p>Coef 2</p>
	<p><b>CCF 2 Réalisation des opérations de conduite des cultures associées à l'élevage,</b></p> <p>agronomie</p> <p>Avant la fin avril de la classe de première</p> <p>Coef 1</p>	<p><b>CCF 2 Conduite en sécurité d'un tracteur avec un outil associé, et mise en oeuvre d'opérations liées à la conduite d'une culture</b> comme la mise en place, la fertilisation, la protection ou la récolte.</p>	<p><b>CCF 2 Réalisation de travaux viticoles...</b></p> <p>Oenologie</p> <p>En première avant la fin avril</p> <p>Coef 1</p>



	<p><b>CCF 3 Réalisation des travaux</b> liés à l'utilisation et à la <b>maintenance des bâtiments, matériels</b> et installations d'élevage dans le respect...</p> <p><b>S. et T. des équipements</b> <b>Avant la fin avril de la classe de première</b> Coef 1</p>	<p><b>S. et T. des équipements + agronomie</b></p> <p><b>En première avant la fin avril</b></p> <p>Coef 3</p>	<p><b>CCF 3 Mise en oeuvre de matériels et d'équipements viticoles ou vinicoles</b> et réalisation de travaux liés à l'utilisation de ces matériels et de ces équipements</p> <p><b>S. et T. des équipements</b> <b>En première</b> Coef 1</p>
--	---	---	--

• **Modalités de mise en œuvre des CCF de l'E3 du BEPA**

Diplômes	BEPA TEE	BEPA TACE	BEPA TVV
<b>Lieu</b>	<b>Exploitation agricole :</b> Entreprise, exploitation de l'établissement, exploitation partenaire, de stage	<b>Sur site :</b> Parcelle, exploitation agricole	<b>Sur site :</b> Parcelle, chai, laboratoire, etc.
Dans tous les CCF, l'évaluation prend en compte ...	- l'organisation du travail, - la mise en œuvre des travaux correspondants - la capacité à commenter et à justifier les conditions de réalisation.	- l'aptitude gestuelle, - le respect des consignes données, - la mise en œuvre des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement	
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les CCF sont accompagnés de grilles critériées</li> <li>- Un professionnel est associé à au moins une situation d'évaluation pratique</li> </ul>		

• **Note de service DGER/SDPOFE/N2010-2153 relatives aux modalités de mise en œuvre des contrôles en cours de formation (CCF) constitutifs de l'épreuve E7 du bac pro CGEA**

<b>Options du bac pro CGEA</b>	<b>Option SDE</b> CCF 5	<b>Option SDC</b> CCF 5	<b>Option Vigne et vin</b> CCF 6
--------------------------------	----------------------------	----------------------------	-------------------------------------

Options du bac pro CGEA	Option SDE CCF 5	Option SDC CCF 5	Option Vigne et vin CCF 6
Durée de l'épreuve	La durée est à fixer par les enseignants organisateurs de l'épreuve.		
Sujet d'évaluation	A partir de <b>2 questions tirées au sort</b> - l'une portant sur une opération <b>mécanisée</b> en rapport avec la conduite d'une culture ou la mise en œuvre des équipements de l'élevage, - l'autre portant sur une opération <b>de conduite de l'élevage</b>	A partir d'un <b>sujet tiré au sort</b>	A partir d'un <b>sujet tiré au sort</b>  <i>Ce CCF peut s'appuyer sur deux situations professionnelles différentes séparées dans le temps.</i>
	<p><b>le candidat doit être capable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'observer et d'apprécier une situation professionnelle,</li> <li>- de préparer et d'organiser le chantier,</li> <li>- de réaliser les travaux,</li> <li>- de prendre toutes les dispositions pour assurer la sécurité des opérateurs et des équipements ainsi que le respect des réglementations en vigueur,</li> <li>- de prendre toutes les dispositions pour assurer les meilleures conditions de protection de l'environnement,</li> <li>- de contrôler le résultat obtenu et d'en faire un bref compte-rendu,</li> <li>- de justifier ses choix et initiatives et d'exprimer des suites à envisager.</li> </ul>		
Capacités évaluées	<p>C9 : <b>Mettre en œuvre</b> les équipements de l'élevage</p> <p>C10.2 : <b>Organiser le travail</b> en sécurité et dans le respect de la réglementation</p> <p>C10.3 : <b>Réaliser les opérations</b> liées à l'élevage</p> <p>C11.3 : <b>Réaliser les opérations</b> de conduite des cultures associées à l'élevage</p>	<p>C9: <b>Mettre en œuvre</b> des équipements agricoles</p> <p>C10.3: <b>Organiser le travail</b> en sécurité et dans le respect de la réglementation</p> <p>C10.4 : <b>Réaliser les opérations</b> culturales mécanisées</p>	<p>C9: <b>Mettre en œuvre</b> les équipements viticoles et vinicoles</p> <p>C10.4: <b>Organiser le travail</b> en sécurité et dans le respect de la réglementation</p> <p>C10.5 : <b>Réaliser les opérations</b> manuelles et mécanisées</p>

• **Modalités de mise en œuvre des CCF de l'E7 du bac pro CGEA**

Repères pour la mise en œuvre des CCF E7 du Bac Pro CGEA et E3 du BEPA  
Sessions de formation -2013

L. Magnier, A. Lipp, M. Derville, N. Cancian

### 2.5.3. Points de repères généraux relatifs à la mise en œuvre des CCF de pratique explicitée en BEPA et bac pro CGEA

- **En option SDE, quelles disciplines participent à l'évaluation des capacités du CCF n°5 ?**

Compte tenu des capacités C9 « *Mettre en oeuvre les équipements de l'élevage* », C10.3 « *Réaliser les opérations liées à l'élevage* », et C11.3: « *Réaliser les opérations de conduite des cultures associées à l'élevage* » à évaluer, l'évaluation ne peut pas porter uniquement sur la discipline de sciences et techniques des équipements :

Rappel des indications de la note de service : le candidat tire au sort deux questions :

- L'une portant sur une opération de conduite de l'élevage centrée sur la zootechnie,
- L'autre portant sur une opération mécanisée en rapport avec la mise en œuvre des équipements. Il est souhaitable que cette partie articule les disciplines de sciences et techniques des équipements ainsi que d'agronomie.

- **Est-il possible de faire passer le CCF 2 ou /et le CCF 3 du BEPA « travaux en exploitation d'élevage » durant l'année de seconde ?**

La note de service ne l'interdit pas puisque ces CCF doivent avoir lieu avant la fin avril de la classe de première. Le CCF peut se dérouler en classe de seconde ou en classe de première avant la fin avril. Cependant, cela ne correspond pas forcément à l'esprit de la rénovation. Les candidats ont dans ce cas moins de temps pour se préparer aux épreuves.

Dans le cas des spécialités « travaux agricoles et conduite d'engins » et « travaux de la vigne et du vin », les CCF 2 doivent se dérouler en première puisque les notes de service précisent que ces CCF se déroulent en première avant la fin avril.

- **Quelle est la pertinence et la faisabilité d'utiliser une même situation pour évaluer une capacité du BEPA et une capacité du Bac pro ?**

En bac pro CGEA SDE et BEPA TEE, il y a une incompatibilité de calendrier pour regrouper les CCF de pratique explicitée de l'épreuve E7 du bac pro et les CCF de l'E3 du BEPA.

Pour les autres BEPA et le bac pro CGEA, il n'y a pas d'incompatibilité liée au calendrier des CCF, mais il est important de bien réfléchir à la pertinence de combiner plusieurs évaluations dans une même situation. Dans tous les cas, il est indispensable de réaliser des sujets d'évaluation qui permettent d'évaluer à la fois des opérations relevant d'un salarié et celles relevant d'un responsable d'exploitation agricole et de fait de construire et de compléter pour chaque candidat une grille BEPA et une grille bac pro.

- **Peut-on étaler dans le temps la réalisation des CCF de pratiques professionnelles ?**

Oui, cela est possible à condition que les conditions de passage des apprenants soient équitables. Un étalement sur une période de 15 jours maximum est envisageable. Au-delà, l'équité entre les candidats est difficile à garantir.

- **En bac pro CGEA SDE, est-il possible de dissocier dans le temps les deux parties du sujet d'évaluation du CCF n°5 (partie liée à la zootechnie et partie liée aux STE) ?**

Il s'agit d'une seule épreuve d'évaluation en CCF et non de deux, même si deux questions sont tirées au sort. Les deux parties doivent donc se dérouler sur le même temps et doivent constituer une seule épreuve d'évaluation dans le plan d'évaluation ce qui évite l'inflation des situations d'évaluation.

- **Quelle durée privilégier pour le passage des candidats en épreuves de pratique ?**

Il existe une très grande hétérogénéité de mise en œuvre dans les établissements : entre 15min et 1h30 par candidat avec un temps de préparation variable également. La durée retenue doit tenir compte des contraintes organisationnelles et de la pertinence vis-à-vis des sujets d'évaluation. Les conditions d'évaluation doivent être équitables pour tous les candidats et leur permettre d'exprimer la capacité visée.

- **Faut-il prévoir un temps de préparation pour les candidats lors des CCF de pratique professionnelle ?**

Inconvénients d'un temps de préparation	Avantages d'un temps de préparation
- Peut augmenter le temps de passage de chaque candidat.	- Permet au candidat de bien lire le sujet et de structurer ses idées. Cela est particulièrement important car les candidats sont souvent en situation de stress le jour de l'oral.  - Peut diminuer le temps de passage face à l'examinateur puisque le candidat peut préparer son passage en amont (préparation du chantier, lecture de notice ou de guide d'utilisation du matériel...).

- **Comment choisir les situations d'évaluation ?**

- **Les sujets doivent être contextualisés et s'appuyer sur des situations professionnelles précises, proches de situations professionnelles significatives.**

La formulation de la (des) question(s) est un enjeu fort pour évaluer les capacités professionnelles visées : la question doit être contextualisée et problématisée. Il s'agit de poser un problème pour lequel, la réponse se construit en tenant compte des caractéristiques de la situation

**.- Les situations choisies doivent être significatives du niveau évalué.**

Repères pour la mise en œuvre des CCF E7 du Bac Pro CGEA et E3 du BEPA  
Sessions de formation -2013

L. Magnier, A. Lipp, M. Derville, N. Cancian

Pour les définir, le référentiel professionnel du diplôme et les fiches de compétences sont des outils à mobiliser.

Ex : en bac pro option SDE, curer un box ou entretenir un abreuvoir automatique, en VV palisser des vignes, correspondent à des situations professionnelles trop restreintes pour permettre d'évaluer les capacités visées pour un responsable d'exploitation agricole.

- Les situations choisies doivent être **réalistes** et cohérentes avec le niveau de diplôme évalué

Ex : en bac Pro SDE, on ne demande pas à un élève de réaliser une transplantation embryonnaire.

**- Les sujets d'évaluation doivent respecter la réglementation**

Il est indispensable d'inscrire les sujets d'évaluation dans le cadre réglementaire actuel.

Exemples : En bac pro CGEA SDE, l'écornage d'un bovin adulte ou l'injection d'un traitement médicamenteux sans ordonnance ne peut être l'objet d'un sujet d'évaluation.

**- En Bac pro CGEA, les outils mobilisés doivent être utilisés dans la perspective de réaliser une opération de conduite d'exploitation agricole qui a ses propres finalités.**

Exemples : En bac pro CGEA SDE, dans la partie évaluant la capacité C10.3, le matériel ne devrait-être qu'un outil au service d'une situation liée à la pratique d'élevage.

En SDC pour évaluer la capacité C10.4, le semoir est un outil qui va contribuer à la réalisation du semis.

• **Les sujets d'évaluation**

À éviter	À privilégier
<p>- Les sujets d'évaluation comportant une question pratique suivie d'une question de connaissances <i>(Remarque : il faut évaluer les connaissances à partir du raisonnement technique du candidat sur son action)</i></p>	<p>- Les questions proches de celles que se poserait un professionnel</p>
<p>- Les sujets avec plusieurs questions non contextualisées ou sans lien entre elles</p>	<p>- Les consignes rappelant au candidat, la nécessité d'expliciter les actions mises en œuvre lors du CCF</p>
<p>- Les sujets portant uniquement sur l'analyse de documents. <i>(Remarque : les documents sont là en tant que « ressources » à mobiliser pour résoudre un problème posé par une situation professionnelle)</i></p>	<p>- Les questions exploratoires pour aider le candidat à expliciter s'il ne le fait pas spontanément</p>
<p>- Guider totalement les apprenants en déclinant de façon trop précise toutes les opérations à réaliser. <i>(Remarque : au-delà</i></p>	<p>- Les consignes et questions qui aident à distinguer les différences d'exigences attendues entre le niveau BEPA et le niveau bac pro</p>

Repères pour la mise en œuvre des CCF E7 du Bac Pro CGEA et E3 du BEPA

Sessions de formation -2013

L. Magnier, A. Lipp, M. Derville, N. Cancian

des connaissances, on cherche principalement à évaluer la façon dont les candidats à mobiliser et combiner leurs connaissances, savoir-faire, raisonnements)

- **Les sujets d'évaluation doivent être en nombre suffisant**

Il est important d'avoir un nombre de sujets suffisant par rapport au nombre de candidats. Un des leviers, pour les classes nombreuses, est de faire varier les contextes et/ou les finalités dans les sujets d'évaluation. Même si les moyens ou les procédures à mobiliser sont les mêmes dans plusieurs situations d'évaluation, les problèmes à résoudre seront différents en fonction de la situation professionnelle à laquelle le sujet d'évaluation fait référence.

• **Les grilles d'évaluation :**

À éviter	À privilégier
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une grille d'évaluation ne comportant que des critères sans indicateur</li> <li>- L'utilisation des mêmes grilles en BEPA et en bac pro : les capacités évaluées sont différentes</li> <li>- L'utilisation sans adaptation des grilles d'évaluation des épreuves ponctuelles terminales présentes dans les notes de service</li> <li>- Une évaluation uniquement de connaissances, de procédures, de gestes professionnels, etc., les uns à la suite des autres. Il est indispensable d'évaluer aussi la combinaison de tous ces éléments pour évaluer la capacité</li> <li>- L'évaluation uniquement du résultat, de la performance attendue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les 3 niveaux de repères attendus               <ul style="list-style-type: none"> <li>- capacités globales ou capacités intermédiaires (ce sont celles du référentiel de certification),</li> <li>- critères,</li> <li>- indicateurs</li> </ul> </li> <li>- Bien distinguer un critère d'évaluation, de ses indicateurs (cf. partie correspondante sur la grille d'évaluation)</li> <li>- Les indications de la note de service pour guider son choix de critères d'évaluation</li> <li>- Une répartition des points par critère d'évaluation. Les indicateurs servent seulement de guide à la notation</li> <li>- En SDE, un équilibre dans la répartition des points entre les deux questions tirées au sort</li> </ul>

• **La sécurité doit-elle être un critère éliminatoire ?**



Il est possible de faire figurer dans la grille « le jury se réserve le droit d'arrêter l'épreuve si les conditions de sécurité, d'hygiène ou de bien-être animal ne sont pas respectées ».

Il est conseillé d'intégrer la sécurité comme un indicateur dans plusieurs critères d'évaluation pour lui donner un poids suffisant à l'échelle du CCF.

- **Comment gérer les problèmes réglementaires liés aux élèves qui n'ont pas encore 18 ans ?**

Des dérogations existent. Elles nécessitent de faire passer une visite médicale aux élèves et de demander une dérogation pour le lieu d'évaluation comme pour les lieux de formation.

Les modalités de mise en œuvre des dérogations aux travaux réglementés pour les jeunes âgés de quinze ans au moins et de moins de dix huit ans sont présentées dans la circulaire interministérielle n°11 SG/SAFSL/SDTPS/C2013-1505 DGER/C2013-2015 du 23 octobre 2013. Les enseignants doivent se tenir informés régulièrement de l'évolution de la réglementation.

<http://www.chlorofil.fr/systeme-educatif-agricole/etablisements-denseignement-agricole/hygiene-et-securite.html>

Un document de l'Inspection de l'Enseignement Agricole : « Hygiène et sécurité en sciences et techniques des agroéquipements » permet également de répondre à certaines questions.

<http://www.chlorofil.fr/systeme-educatif-agricole/etablisements-denseignement-agricole/hygiene-et-securite/hygiene-et-securite-en-sciences-et-techniques-des-agroequipements.html>

### 3. Construire un parcours sur trois ans

Il est nécessaire de bien adapter la construction de la progression pédagogique à la rénovation de la voie professionnelle pensée pour un parcours en 3 ans.

La seconde professionnelle est une année durant laquelle le jeune détermine son orientation dans un champ professionnel. En première et terminale, il va renforcer des capacités et en acquérir de nouvelles dans un champ professionnel. Il s'agit bien d'un parcours composé d'une première année, puis d'une unité de deux années. La certification (et il ne s'agit pas de formation) BEPA se superpose, mais n'est pas première.

L'acquisition des capacités professionnelles du bac pro est donc à penser et à construire sur les 3 ans.

Il faut envisager l'accompagnement des jeunes dans leur parcours sur la durée de la formation intégrant toutes les périodes (en établissement, en entreprise) et toutes les activités (types de séquences, ...)

#### 3.1. Comment organiser les périodes en milieu professionnel pour les formations en voie scolaire ? Quelques propositions issues des travaux en ateliers

##### 3.1.1. Quand placer la première période de stage ?

A privilégier : première période de stage précoce et correspondant également à une période pertinente vis-à-vis du cycle de production ou pour une première approche de l'exploitation

Inconvénients ou difficultés organisationnelles à anticiper pour un premier stage précoce	Avantages d'un premier stage précoce
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés organisationnelles :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anticipation de la recherche de stage (ex dès l'inscription en 2nde ou dès la fin de seconde pour la première)</li> <li>- obtention des dérogations par les lieux de stage pour les élèves mineurs.</li> <li>- Anticipation des visites médicales (car il est difficile d'obtenir les autorisations avant fin novembre)</li> <li>- Age des élèves de seconde (cas des élèves de moins de 15 ans)</li> <li>- Formation sécurité à réaliser tôt</li> </ul> </li> <li>- Acquisition en amont d'un minimum de connaissances et de méthodologie (ex EIE, stage sur l'exploitation de l'EPL...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement des élèves dans la formation (avoir envie et donner envie est essentiel pour apprendre)</li> <li>- Changement possible de lieu de stage si inadapté (bac pro)</li> <li>- Support concret pour les cours en classe</li> </ul>

### 3.1.2. Comment fractionner les périodes de stage ? Il s'agit de :

- Répartir les périodes sur l'ensemble du cycle de production majoritaire
- Prévoir des périodes de stage courtes et fréquentes
- S'adapter aux périodes de disponibilité des enseignants pour les visites
- Identifier les objectifs liés à chaque période de stage

Inconvénients du fractionnement	Avantages du fractionnement
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversité des cycles de production entre les lieux de stage</li> <li>- Pas de périodes d'immersion longues</li> <li>- Coordination nécessaire des périodes de stage des différentes classes et filières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de l'engagement des élèves</li> <li>- Répartition du travail à réaliser en lien avec les stages, utilisation des stages dans la formation</li> <li>- Apprentissage progressif des capacités professionnelles,</li> <li>- Pas de périodes d'absence de l'établissement trop longues</li> <li>- Observation d'un grand nombre d'opérations du processus de production</li> <li>- Travail régulier des élèves (fiches Bepa, chemises bac pro)</li> <li>- Création de conditions favorables au suivi et à la réorientation du travail par les enseignants.</li> </ul>

### 3.1.3. Changer de lieu de stage entre la seconde et la première ?

Inconvénients	Avantages
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Souvent difficile d'avoir deux lieux de stage</li> <li>- Si le candidat souhaite utiliser le stage de première pour réaliser une fiche E2, cela lui impose de réaliser une deuxième fiche contexte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversifie le vécu de l'élève</li> <li>- Ouvre sur d'autres espèces animales ou systèmes de production</li> <li>- Permet des démarches de comparaison</li> </ul>

### 3.2. Les CCF dans le parcours 3 ans

#### 3.2.1. Quels sont les éléments clés pour construire un plan d'évaluation sur 3 ans ?

- les notes de service
- le travail en équipe « Bac pro » sur les trois années
- le choix des périodes de stage
- l'appui sur les cycles de production (cultures, animaux, transformation) dans l'exploitation du lycée et dans les exploitations/ateliers de stage
- la progression pédagogique dans chaque discipline ou module
- l'acquisition progressive des capacités
- la répartition des autres CCF (éviter les surcharges et prendre en compte les pré acquis nécessaires)
- le raisonnement à l'échelle des trois ans : se poser en équipe (rassemblant tous les enseignants intervenant sur les trois années) la question de la place des CCF de l'épreuve E3 du BEPA entre la seconde et la première.
- la disponibilité des professionnels qui participent à l'évaluation

#### 3.2.2. Quelles sont les conséquences de la réalisation de tous les CCF de l'E3 de BEPA en seconde ?

Inconvénients de placer tous les CCF de BEPA 2nde	Avantages de placer tous les CCF de BEPA 2nde
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances pas encore assez approfondies</li> <li>- Peu de temps pour un suivi rigoureux</li> <li>- Impossibilité d'utiliser les stages de première pour faire les fiches BEPA</li> <li>- Risque de dissocier les équipes pédagogiques de 2nde et de bac pro</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Séparation des épreuves de BEPA et de bac pro (moins de confusion pour les élèves)</li> </ul>

Remarque : lorsque l'E2 du BEPA est placée en début de première, la préparation est très courte et les candidats ne peuvent pas s'appuyer sur le stage de première pour réaliser des fiches ou pour analyser les activités de seconde en s'appuyant sur leur vécu de première.

### 3.2.2. Quelques points de vigilance pour la construction d'un parcours sur trois ans :

- Construire ce parcours en équipe pédagogique pour les trois années de formation (enseignants intervenant en seconde, première et terminale)
- Construire une progression pour l'acquisition des capacités visées par la formation
- Mettre en cohérence les périodes de stage, les progressions disciplinaires, les EIE, les MAP et le plan d'évaluation
- Veiller à l'articulation de certains CCF ou des CCF avec les épreuves terminales : ex dossier technique et dossier E6
- Intégrer les périodes de formation en milieu professionnel dans la formation

### 3.2. Construire une progression disciplinaire sur trois ans

Il ressort des travaux en atelier que pour atteindre les objectifs, il est indispensable de gérer au mieux le temps de la formation. La coordination entre les membres de l'équipe pédagogique intervenant sur les trois années et sur les différents modules est par conséquent indispensable.

Les enseignements de seconde professionnelle doivent être mis à profit pour :

- susciter l'intérêt des élèves,
  - les familiariser avec le milieu professionnel, aux problématiques du secteur et leur faire comprendre les logiques d'un processus de production au travers de la réalisation de nombreuses visites d'exploitations (dont l'exploitation de l'EPL), de rencontres avec des professionnels, de travaux pratiques, de stages...
  - les initier au vocabulaire et aux concepts disciplinaires et professionnels. Il s'agit en particulier de familiariser et de faire acquérir du vocabulaire technique et professionnel, mais aussi des gestes et des démarches professionnels
- Dans les disciplines techniques : faire acquérir un début de professionnalisation de niveau V (acquérir du vocabulaire technique et professionnel et acquérir les gestes professionnels de base)

Les modules du bac pro permettent ensuite d'approfondir les concepts et de développer une capacité d'analyse en se référant aux situations de seconde. La bonne coordination entre professeurs responsables des modules MP1 et MP3 ou MP41 et MP42 ou MP51 et MP52 est également cruciale.

Pour illustrer les synergies possibles entre enseignement des différents modules au cours des trois années du bac pro, nous proposons un exemple (pas un modèle !) :

Repères pour la mise en œuvre des CCF E7 du Bac Pro CGEA et E3 du BEPA  
Sessions de formation -2013

L. Magnier, A. Lipp, M. Derville, N. Cancian

la construction du concept de la valeur ajoutée (VA) sur trois années en économie :

Année	Module	Objectif	Exemple de support
Seconde professionnelle	EG1	Acquérir la notion de valeur ajoutée (objectif 4.1.3)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de richesse à partir du travail de la terre. « Combien il gagne ? Pourquoi, comment ? »</li> <li>- « stock de fourrage, deux éleveurs, des capacités contrastées à finir les animaux »</li> <li>- « viticulteur, jus de raisin, vin, vin rouge de différents prix »               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des savoir-faire différents</li> <li>- Des consommations intermédiaires</li> <li>- Marketing...</li> </ul> </li> </ul>
		De la valeur ajoutée au revenu (objectif 4.2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Salaire et richesse produite : une relation non systématique <i>La valeur ajoutée fait l'objet de partages successifs : le paiement des salariés, l'impôt</i></li> <li>- Les différentes formes de revenu : revenu direct et revenu indirect <i>« RSA » et aides en agriculture et identification du rôle de la redistribution</i></li> </ul>
Première	MP2	De la VA au PIB	<p>Objectif : besoin d'un indicateur de création de la richesse d'un pays =&gt; Somme globale des valeurs ajoutées</p> <p>Les enseignements des évolutions du PIB dans le temps</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse d'un tableau de l'INSEE (apprendre ce qu'est un % d'évolution ; euros courants/ constants)</li> <li>- Caractériser l'évolution du PIB agricole, PIB agro-alimentaire <i>Dans le prix de vente final du produit, quelle est la part qui retourne à l'agriculteur?</i></li> </ul>
Terminale	MP3	La VA dans les soldes intermédiaires de gestion	<p>Rappel de la signification plus générale de la VA vue en seconde. Détail du calcul</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valeur de la production</li> <li>- Consommation intermédiaire</li> </ul> <p>Analyse des composantes de la VA</p> <p>Evolution de la VA sur plusieurs années</p> <p>Diagnostic</p>
	MP1	La VA dans les indicateurs de durabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Efficacité économique : VA/ Produit</li> <li>- Efficacité du capital : VA / Capital d'exploitation</li> <li>- Rémunération du travail : (Revenu disponible + main d'œuvre) / (VA + aides)</li> </ul>

## Ressources bibliographiques

Repères pour la mise en œuvre des CCF E7 du Bac Pro CGEA et E3 du BEPA  
Sessions de formation -2013

L. Magnier, A. Lipp, M. Derville, N. Cancian



Eduter. (2010). *Document complémentaire au référentiel du bac pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole.*

MAAF. (2010). *Ecriture des référentiels de diplômes professionnels : les définitions et les concepts sur lesquels on s'accorde.*

MAAF (2008) Guide d'écriture des référentiels de diplômes professionnels.

Rey, O. (2012). Le défi de l'évaluation des compétences. *Dossier d'actualité veille et analyses de l'Ifé*, 76.

Tourmen, C. (2013, soumis). Note de synthèse sur l'évaluation des compétences. *Revue Française de Pédagogie.*